



Fair Cobalt Alliance
L'Alliance du Cobalt Equitable

Rapport Annuel de l'ACE 2023



TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	4
Avant-propos	6
2023 en bref	10
Principaux développements dans le secteur du cobalt de l'EMAPE	12
Notre travail en 2023	14
Obtenir un impact tangible sur les communautés minières	15
Soutien à la légalisation	15
Permettre des conditions de travail sûres et dignes	16
Lutter contre le travail des enfants	18
Augmenter les revenus des travailleurs	22
Acceptation dans le marché du cobalt artisanal	24
Étude de cas : Lancement du mécanisme de crédit pour le cobalt	24
2023 – Une année de suivi et d'évaluation	28
Étude de cas : étude de référence 2023 et suivi 2024	30
Créer un environnement favorable	35
Gouvernance et engagement des membres	35
Forger des partenariats stratégiques et des relations avec les gouvernements	36
Étude de cas : Visites de délégations à Kolwezi	38
Sensibilisation, collecte de fonds et recrutement	40
Étude de cas : EMAPE Photo Exhibitions	42
Nos membres	48
Gouvernance organisationnelle	49
Notre équipe	50
Rapport financier 2023	52
Couverture médiatique notable	56

ABRÉVIATION

Abréviation	Définition
AFA	Alternatives for l'action
ATI	Africa Trade and Investment
BMZ	Ministère fédéral de la coopération économique et du développement
C4D	Cobalt for Development
CABR	Centre de recherche avancée sur les batteries
CAMI	Cadastre Minier
CARF	Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation
CEEC	Centre d'Expertise d'Evaluation et de Certification
CLR	Lutte contre le travail des enfants
CMDS	Coopérative Minière pour le Développement Social
CC	Conseil consultatif
CC	Crédits de cobalt
CTCPM	Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière
CPVS	Conseil Présidentiel de Veille Stratégique
RD Congo	République Démocratique du Congo
EMAPE	Exploitation minière artisanale et à petite échelle
EPI	Équipements de protection individuelle
EIES	Etudes d'impact environnemental et social
EGC	Entreprise Générale du Cobalt
EPRM	Partenariat européen pour des minéraux responsables
EGS	Environnement, société et gouvernance
FAC	Comité d'attribution des fonds
FAST	Finance Against Slavery & Trafficking
FCA	L'Alliance du Cobalt Équitable
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Société allemande pour la coopération internationale)
KBM	Katanga Business Meeting

Abréviation	Définition
LSM	Exploitation minière à grande échelle
MOU	Protocole d'accord
MTC	Centre de Négoce de Musompo
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
PPA	Alliance public-privé pour un commerce responsable des minéraux
PE	Permis d'exploitation
PEPM	Permis d'Exploitation de la Petite Mine
RCI	Initiative pour un cobalt responsable
RMI	Responsible Minerals Initiative
SAEMAPE	Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle
S&E	Suivi et évaluation
SC	Comité de pilotage
SCI	Intégration de la chaîne d'approvisionnement
SST	Santé et sécurité au Travail
TMB	Trust Merchant Bank
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VE	Véhicule électrique
VSLAs	Associations volontaires d'épargne et de crédit
ZEA	Zone d'Exploitation Artisanale

AVANT-PROPOS

*Par Camila Gomez Wills, responsable de programme :
Affaires et droits de l'homme, approvisionnement responsable
et développement durable chez Tesla et présidente du comité
de pilotage*

L'Alliance du Cobalt Équitable (FCA) reste fidèle à son engagement de promouvoir un secteur artisanal du cobalt responsable et équitable en République démocratique du Congo (RDC). Alors que nous réfléchissons à l'année écoulée, 2023 apparaît comme une période charnière marquée par des changements significatifs sur le marché mondial du cobalt.

L'émergence rapide de l'Indonésie en tant qu'acteur majeur de la production de cobalt constitue un défi potentiel à la domination de longue date de la RDC, associée à des préoccupations en matière de droits de l'homme. Toutefois, la situation est en train de changer. Les investisseurs renforcent leur présence dans le secteur de l'extraction et de la transformation du nickel en Indonésie, se positionnant ainsi pour jouer un rôle important sur le marché mondial du cobalt. Cette expansion s'inscrit dans une tendance plus large d'entreprises qui rivalisent pour assurer leur position dans la chaîne d'approvisionnement des batteries, depuis le traitement de l'extraction des minéraux jusqu'à la fabrication des batteries et des véhicules électriques (VE).

En outre, la faiblesse persistante du prix du cobalt tout au long de l'année 2023 a constitué un obstacle important pour les producteurs de la RDC et a eu un impact sur leur viabilité économique et leurs efforts de développement durable.

Néanmoins, malgré les vents contraires dus aux fluctuations du marché, l'ACE a continué à aller de l'avant, sans se laisser décourager dans sa mission d'apporter des changements positifs dans le secteur artisanal du cobalt. Ces défis ont servi de catalyseurs pour la résilience, nous incitant à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre des pratiques durables et favoriser des ré-

sultats équitables pour toutes les parties prenantes impliquées. Tout en relevant ces défis, nous restons optimistes quant aux possibilités de croissance et de transformation qui s'offrent à nous. L'ACE s'engage à mettre à profit les leçons tirées de l'année écoulée pour améliorer encore nos initiatives, en veillant à ce que nous continuions à faire des progrès significatifs vers notre vision d'un secteur du cobalt durable et inclusif en RDC.

Adopter la transformation locale, les partenariats stratégiques et la formalisation

En tant qu'acteurs clés dans la fourniture de solutions énergétiques vertes, les pays africains, y compris la RDC, cherchent de plus en plus à mener des initiatives locales de durabilité. Les mesures proactives prises par le gouvernement congolais pour formaliser le secteur artisanal, illustrées par la présentation du plan stratégique quinquennal du ministère des mines et le lancement de l'Entreprise Générale du Cobalt (EGC), représentent une avancée significative vers l'alignement de l'exploitation minière sur les objectifs de développement local.

Les partenariats stratégiques ont joué un rôle crucial dans cette transformation, en favorisant la collaboration entre les gouvernements, les institutions locales et les acteurs internationaux. Par exemple, des initiatives telles que l'EGC et le Conseil Présidentiel de Veille Stratégique (CPVS) ont facilité deux ateliers impliquant divers acteurs du secteur de l'EMAPE afin de trouver des solutions durables pour sa formalisation. L'échange d'expertise a permis d'élaborer un plan plus clair. Malgré des défis tels que l'absence d'un accord clair entre l'exploitation minière à grande échelle (EMGE) et l'exploitation minière artisanale, nos efforts collectifs ont permis de réaliser des progrès tangibles, ouvrant la voie à une collaboration durable. Les acteurs internationaux, y compris les États-Unis, s'impliquent

également davantage en République démocratique du Congo, ce qui indique une tendance positive vers un engagement plus large.

La formalisation est une lueur d'espoir, promettant une augmentation des investissements et une amélioration des conditions de travail dans le secteur de l'EMAPE. Cependant, la voie à suivre est semée d'embûches, comme l'obtention d'un statut légal pour les opérations d'EMAPE et la réalisation d'évaluations géologiques approfondies qui ajoutent des couches de complexité au processus de formalisation. La légalisation apparaît comme une étape cruciale, indispensable pour débloquer des flux de financement cruciaux et favoriser des pratiques durables.

Malgré les obstacles considérables, l'interaction soutenue de l'ACE avec des personnalités gouvernementales clés souligne notre engagement résolu à catalyser une transformation constructive. L'ACE reste ferme dans ses efforts pour développer un format de législation qui recueille l'acceptation des organes gouvernementaux, ainsi que des acteurs de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE). Par le biais d'un dialogue et d'une collaboration continue, nous nous engageons à tracer une voie qui favorise le respect de la réglementation et encourage les pratiques durables.

Changer le récit de l'EMAPE Cobalt en RDC : Amplifier la transparence et la responsabilité

Transformer la perception du cobalt congolais implique de s'attaquer à la fois aux réalités sur le terrain et à l'image du cobalt de la RDC. Nous continuerons à favoriser un dialogue ouvert et à dissiper les idées fausses, ouvrant ainsi la voie à un changement constructif. La visite d'une délégation de 2023 en RDC a servi de catalyseur à une action concertée, favorisant la collaboration entre les parties prenantes et soulignant l'ur-

gence de notre mission. Parallèlement, des visites de journalistes ont fourni des informations précieuses sur les réalités du secteur artisanal du cobalt, soulignant l'importance cruciale de la transparence et de la responsabilité dans nos efforts.

L'objectif était de dissiper l'idée fautive selon laquelle tous les sites de l'EMAPE sont synonymes de violations des droits de l'homme et de dégradation de l'environnement, et de présenter les pratiques progressistes qui existent dans le secteur. Cette initiative visait à favoriser une compréhension nuancée parmi les journalistes, facilitant ainsi un reportage plus équilibré et plus précis sur le secteur artisanal du cobalt en RDC.

Principales réalisations

Tout au long de l'année 2023, des avancées significatives ont été réalisées sur plusieurs fronts :

- Amélioration des mesures de sécurité : nos efforts pour élever les normes de sécurité sur le site de la mine de Kamilombe ont permis des avancées significatives, notamment l'enregistrement des travailleurs de la mine et le déploiement d'interventions sur mesure conçues pour minimiser les risques et assurer le bien-être des travailleurs. Ces initiatives comprennent une formation bihebdomadaire à la boîte à outils, le placement stratégique d'affiches de sécurité sur le site minier de Kamilombe pour renforcer les protocoles de sécurité, et la fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) aux travailleurs des dépôts, aux capitaines de sécurité, aux laveuses de minerais et aux nettoyeurs du site minier.
- Remédiation du travail des enfants : Des avancées significatives ont été réalisées dans la lutte contre le travail des enfants grâce à la mise en place d'un système complet de remédiation en collaboration avec The Centre pour les droits de l'enfant et les



entreprises et Save the Children Allemagne, par l'intermédiaire de The Hub. Actuellement, 18 enfants sont inscrits au programme de remédiation, et 20 enfants au total y font partie depuis sa création.

- Amélioration des revenus : Grâce à la collaboration avec Alternatives for Action (AFA), une organisation non gouvernementale (ONG) locale qui fournit une éducation financière à la communauté de Kapata, l'ACE, par le biais d'efforts de sensibilisation réalisés par les églises et les cadres administratifs locaux, a permis à 242 personnes de rejoindre les 10 groupes d'épargne créés en 2023, ce qui donne un total de 21 groupes d'épargne composés de 456 personnes, qui ont pu épargner collectivement plus de 40 000 USD en 2023. Ces groupes permettent la création de micro-entreprises, de fonds de solidarité, de prêts pour les frais de scolarité et de revenus alternatifs. Les groupes d'épargne représentent un élément clé dans l'augmentation des revenus des travailleurs et de la communauté et contribuent à la diversification des sources de revenus.
- Gouvernance et engagement des membres : notre dialogue et notre collaboration continus avec nos 19 membres et parties prenantes ont favorisé une approche collective qui aboutit à une transformation concrète du secteur du cobalt de l'EMAPE. Cet effort de collaboration illustre notre engagement en faveur d'un processus décisionnel inclusif et d'une action collective, qui entraînent des changements positifs dans le secteur.

En regardant vers l'avenir, alimentés par l'élan de nos réalisations et le dévouement collectif de nos membres et parties prenantes, nous restons fermement déterminés à continuer d'avancer vers notre vision d'un secteur de l'EMAPE du cobalt durable et inclusif en République Démocratique du Congo.

2023 EN BREF

THE HUB a été lancé
avec succès avec



26
GESTIONNAIRES
DE CAS

de **6 ORGANISATIONS LOCALES**
formés au système de remédiation du
travail des enfants centré sur l'EMAPE



20
ENFANTS

ont été intégrés au système
CLR avec l'aide de la

PREMIER ENFANT DE LA RDC AYANT

achevé avec succès son programme
de remédiation



5 RÉUNIONS
DU COMITÉ SST

organisées pour examiner, évaluer et
élaborer des plans de gestion pour la
sécurité des opérations minières



5 EXPOSITIONS
DE PHOTOS DE
L'EMAPE

organisées dans le monde entier pour
informer le monde sur l'EMAPE



21
GROUPES
D'ÉPARGNE

composés de



456
ARTISANAUX

ont économisé un total de



USD
34,997

Cela a permis d'octroyer des prêts
de pair à pair pour la création de **120**
nouvelles micro-entreprises



217 FEMMES LAVEUSES

ont accès à des EPI appropriés
grâce à la location, dont **117** ont
acheté leurs bottes



22 SESSIONS DE
FORMATION À LA BOÎTE
À OUTILS

menées par



100 CAPITAINES DE LA
SÉCURITÉ

touchant



PLUS DE 400 MINEURS
PAR SEMAINE

Couverture de



5 PUIITS
AVEC DES
TOLES

pour stabiliser les points
d'entrée des mines



10
PANNEAUX
DE SÉCURITÉ

et



11
BANDEROLES

ont été érigés sur le site de la mine
partenaire afin de promouvoir
la sécurité sur le site de la mine

Création d'un



**CADRE COMPLET
DE SUIVI ET
D'ÉVALUATION**

fondé sur une enquête de base menée
auprès de **plus de 200**
participants (travailleurs clandestins,
femmes responsables de l'assainissement
et membres de la communauté).



STRATÉGIE 2026

Élaboration
et approbation



**LES CREDITS
COBALT ONT ÉTÉ
LANCÉS AVEC
SUCCÈS**

dans le cadre d'un projet pilote
en partenariat avec Fairphone.



2 RÉUNIONS
DU CONSEIL
CONSULTATIF

ont eu lieu

+1

nouveau membre



19

membres au total



USD dépensés en 2023

41,505



USD collectés pour 2024

41,505



+15 JOURNALISTES

accueillis par l'ACE à
Kolwezi pour fournir une
perspective nuancée du secteur



PLUS DE 20 ÉVÉNEMENTS
ET PRÉSENTATIONS

PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LE SECTEUR EMAPE DU COBALT

Pour replacer le travail de l'ACE dans son contexte, il est important de souligner un certain nombre de développements politiques et économiques susceptibles d'avoir un impact sur le secteur EMAPE du cobalt.

Plan stratégique national pour l'EMAPE

En février 2023, le ministère des Mines a présenté le plan stratégique 2023-2027 de la RDC pour le développement du secteur minier, établissant un cadre global pour une croissance durable dans le secteur, dont l'un des points forts est l'intérêt stratégique national de faire pivoter les opérations minières artisanales vers des activités minières à petite échelle.

Pour concrétiser ces ambitions, le président Tshisekedi a nommé une nouvelle direction pour l'EGC en mai 2023, signalant une reconfiguration délibérée de la gestion des ventes de cobalt de l'EMAPE. L'EGC, une société minière congolaise, a le monopole de l'achat, le traitement et la vente du cobalt extrait par les mineurs artisanaux en RDC. Son rôle consiste à organiser et à superviser des opérations d'extraction de cobalt sûres, à soutenir des zones minières sécurisées, à impliquer les parties prenantes, à fournir une assistance technique et à veiller au respect des réglementations et des normes internationales.

Lancement du centre commercial de Musompo

En octobre, l'inauguration du Musompo Trade Centre (MTC) à Kolwezi, Lualaba, a souligné l'engagement du gouvernement à réglementer et à contrôler le commerce des minerais produits de manière artisanale, en offrant un centre commercial officiel qui rassemble les vendeurs et les négociants. Le président Tshisekedi, le ministre des mines et d'autres dignitaires ont présidé la cérémonie, démontrant ainsi l'importance symbolique de cet établissement. Le laboratoire du Centre d'expertise d'évaluation et de certification (CEEC), qui fait partie des locaux du MTC, a démarré ses activités et est prêt à évaluer et à certifier les substances minérales dès que le MTC commencera à fonctionner. La création du laboratoire vise à améliorer la collecte des recettes pour les autorités centrales, provinciales et locales en identifiant

les produits miniers des mineurs artisanaux et industriels, en contribuant à l'industrie minière à tous les niveaux grâce à une préparation physique de qualité des échantillons à l'aide d'un équipement de pointe.

Université de Lubumbashi Centre Africain d'Excellence pour la Fabrication des Batteries (CAEB) en République Démocratique du Congo

En juin 2023, l'équipe de FCA a visité le Centre Africain d'Excellence pour la Fabrication des Batteries (CAEB) de l'Université de Lubumbashi, qui a été créé le 22 avril 2022. Le projet CAEB fixe des objectifs ambitieux pour s'assurer une part du marché mondial des voitures électriques, évalué à plus de 8 000 milliards de dollars américains, et pour propulser la République démocratique du Congo au premier rang de la production de batteries électriques d'ici à 2040. Grâce à ses énormes réserves de cobalt et d'autres minerais liés aux batteries, la RDC s'est lancée dans la production de précurseurs de batteries à la suite du forum d'affaires RDC-Zambie qui s'est tenu à Kinshasa en novembre 2021.

Notre visite nous a donné un aperçu de première main de l'infrastructure et des ressources remarquables dont dispose l'université. Notamment, de nombreux étudiants ont la possibilité de participer à des programmes d'échange avec des universités prestigieuses en Europe, ce qui favorise la collaboration internationale et l'échange de connaissances. L'ACE souhaite encourager les partenariats avec des acteurs clés, y compris des universités comme l'Université de Lubumbashi, en mesure de façonner l'histoire émergente autour de la production de cobalt en RDC. Grâce aux efforts de collaboration, nous visons à exploiter le plein potentiel des ressources en cobalt dans la région tout en contribuant aux progrès mondiaux en matière de solutions énergétiques durables.



Membres de l'équipe FCA, Antoine Kasongo, Laura Gerritsen et Freddy Mwamba lors d'une visite au Centre Africain d'Excellence pour la Fabrication des Batteries (CAEB) de l'Université de Lubumbashi le 13 juin 2023.

Cadre EMAPE du RMI Progrès/Pilote

Le cadre normatif Cadre normatif de 'EMAPE Cobalt a été publié par la Responsible Minerals Initiative (RMI) en août 2023 après un long processus d'élaboration en partenariat avec The Impact Facility, au nom de l'ACE, et la Responsible Cobalt Initiative (RCI), suivi de vastes consultations des parties prenantes soutenues par la Global Battery Alliance (GBA).

Le développement du cadre remonte à 2019, lorsque The Impact Facility a élaboré un projet de cadre ESG pour informer les travaux de l'ACE. Conformément à notre engagement en faveur de la collaboration, The Impact Facility a mis le cadre original à la disposition de RMI et de RCI et a été conjointement amélioré et aligné sur les normes pertinentes. L'approbation du cadre normatif l'EMAPE

Cobalt (ACNF) par le ministère des mines marque une étape importante pour le secteur EMAPE du cobalt. Contrairement à d'autres normes précédemment appliquées au secteur, l'ACNF adopte une approche progressive, différenciant les exigences en matière de pré-investissement, d'amélioration continue et de meilleures pratiques. Cette approche est en parfaite adéquation avec la méthode de travail de l'ACE, qui préconise un changement à l'échelle du secteur en permettant aux coopératives d'adopter progressivement des pratiques minières plus sûres et plus responsables.

Le RMI travaille actuellement avec le ministère des mines pour identifier des sites pilotes afin de tester l'application des critères EMAPE pour le cobalt.

NOTRE TRAVAIL EN 2023

2023 a marqué le troisième anniversaire de l'ACE. Au fil des ans, nous avons pu nouer et cultiver des relations avec un réseau croissant de partenaires et de collaborateurs locaux et internationaux. Nous avons connu des succès et tiré les leçons des échecs et des revers.

Ce chapitre présente les points saillants de notre travail en 2023 à travers les différents axes de travail sous-jacents. Après la première sous-section qui met l'accent sur la **réalisation d'un impact tangible sur les communautés minières**, nous sommes fiers de présenter, pour la première fois, un résumé de notre enquête de **suivi et d'évaluation (S&E)**, basée sur

le cadre mondial de S&E de l'ACE développé et testé en 2023, avec le soutien des consultants en développement durable Levin Sources. La dernière sous-section se concentre sur la façon dont l'ACE travaille pour **créer un environnement** favorable afin de catalyser et d'élargir les efforts sectoriels pour conduire la professionnalisation du secteur EMAPE du cobalt.



SOUTIEN À LA LÉGALISATION



PERMETTRE DES CONDITIONS DE TRAVAIL SÛRES ET DIGNES



LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS



AUGMENTER LES REVENUS DES TRAVAILLEURS



ACCEPTATION PAR LE MARCHÉ DU COBALT FAIR ASM

OBTENIR UN IMPACT TANGIBLE SUR LES COMMUNAUTÉS MINIÈRES



SOUTIEN À LA LÉGALISATION

La plupart des exploitations minières actives dans la région opèrent de manière informelle, souvent sur des concessions industrielles, sans le consentement des détenteurs respectifs de ces concessions. Pour que l'EMAPE soit formelle, bien réglementée et responsable, l'obtention d'une reconnaissance légale est une condition préalable. Pour faciliter un investissement structurel plus ciblé dans la mine Kamilombe, partenaire de l'ACE, et sachant que de nombreuses coopératives sont confrontées à des difficultés similaires, l'ACE a soutenu la Coopérative Minière pour le Développement Social (CMDS) locale dans ses efforts pour parvenir à une conformité juridique totale conformément aux réglementations locales et nationales pertinentes, dans l'espoir d'être en mesure de dériver un modèle de processus de légalisation que les opérateurs EMAPE légitimes pourraient suivre.

À la suite d'un appel d'offres, l'ACE et la CMDS ont engagé RMAC Global et Cabinet Mbuyu pour soutenir le processus de légalisation de la CMDS. Des experts juridiques et miniers, ainsi que des consultants sélectionnés, ont été en mesure d'aider la CMDS à naviguer dans les complexités du processus juridique et de faciliter les discussions avec le concessionnaire de Kamilombe, la Gécamines. Afin d'identifier la voie la plus appropriée pour la CMDS, les consultants ont engagé un dialogue approfondi avec un large éventail de parties prenantes, y compris des représentants de la société civile, des coopératives, des fonctionnaires provinciaux et nationaux, l'EGC et des acteurs industriels, afin de trouver une solution pour l'avenir.

Les résultats de ces consultations ont permis de dégager deux solutions potentielles de légalisation pour le Kamilombe :

1. **Amodiation ou bail** : Des recherches et des discussions avec le Cadastre minier ont permis de dégager une piste technique. Le code minier per-

met aux coopératives de l'EMAPE d'opérer dans le cadre d'un permis d'exploitation minière à petite échelle (PEPM) s'il est approuvé par le détenteur du permis. En outre, les détenteurs de permis d'exploitation industrielle (PE) peuvent convertir une partie de leur permis en PEPM, sous réserve d'études de faisabilité et d'études d'impact environnemental et social (EIES) menées par des consultants accrédités. Cette option, confirmée par le Cadastre Minier (CAMI), offre une voie viable, bien qu'elle nécessite l'accord du détenteur du permis, la Gécamines.

2. **Accord ministériel** : La deuxième option implique un processus plus long, avec un décret gouvernemental. Ce décret habiliterait le ministre des mines à autoriser la création de zones d'exploitation artisanale du cobalt (ZEA - Zone d'Exploitation Artisanale) au sein des concessions existantes. Bien que cette option offre une sécurité plus durable aux mineurs, le calendrier de la procédure reste indéfini.

Il s'agit d'une étape cruciale vers la formalisation des opérations minières à Kamilombe, garantissant la légalité et encourageant des pratiques durables qui profitent à toutes les parties prenantes impliquées. En s'appuyant sur les conseils juridiques fournis par le RMAC et le Cabinet Mbuyu, l'ACE continuera à soutenir la CMDS dans ses efforts de légalisation, en plaidant pour l'officialisation des activités minières à Kamilombe. En encourageant une collaboration continue et la recherche d'un consensus entre les parties prenantes, nous sommes confiants dans notre capacité à progresser vers la légalisation de Kamilombe d'une manière équitable, transparente et bénéfique pour toutes les parties prenantes.



PERMETTRE DES CONDITIONS DE TRAVAIL SÛRES ET DIGNES

Travaillant en étroite collaboration avec le CMDS, l'ACE a été en mesure de faciliter plusieurs interventions, dont beaucoup ont été informées par les commentaires d'experts du comité de santé et de sécurité au travail (SST) composé de représentants de la société minière industrielle voisine Kamoto Copper Company (KCC) et du Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle (SAEMAPE), l'agence gouvernementale chargée de réglementer et de superviser les activités de l'EMAPE.

Malgré les efforts de sensibilisation décrits ci-dessus et les interventions des travailleurs, un homme de 34 ans est décédé tragiquement en septembre alors qu'il aidait à remonter le minerai du sous-sol. Sa mort tragique est survenue immédiatement après avoir touché un câble électrique mal isolé.

La CMDS a soutenu la famille du creuseur décédé en prenant en charge les frais d'obsèques. Afin d'éviter qu'un accident similaire ne se reproduise, l'ACE et la CMDS ont organisé une sensibilisation sur le risque d'électrocution par des câbles défectueux à l'intention des travailleurs miniers et des propriétaires de mines, en mettant l'accent sur les meilleures pratiques en matière d'atténuation des risques.

Panneaux de sécurité en swahili à Kamilombe : "La sécurité avant tout : organisez ou vérifiez votre lieu de travail avant de commencer à travailler. Le danger est omniprésent."



Campagne de sensibilisation à la SST

L'instauration d'une culture de la sécurité est essentielle pour garantir que chaque homme ou femme veille à sa propre sécurité et à celle de ses pairs et collègues. S'appuyant sur les interventions développées et testées au cours des années précédentes, l'ACE a continué à soutenir le CMDS dans la promotion et l'instauration d'une culture de la sécurité :

- Faciliter la formation hebdomadaire à la boîte à outils pour les travailleurs souterrains, dirigée par un groupe de capitaines de sécurité formés par l'ACE, touchant environ 400 mineurs par semaine, couvrant des sujets tels que les dangers de la poussière, la gestion de l'eau de pluie, l'isolation et le travail avec l'électricité, la gestion de la fatigue, et le transport manuel sécurisé du minerai.
- Ériger des panneaux d'affichage et des bannières sur le site minier avec des messages clés en matière de santé et de sécurité au travail.
- Organiser des représentations théâtrales trimestrielles pour sensibiliser et éduquer la communauté minière de Kamilombe à la SST.
- Diffusion de jingles contenant des messages de sécurité à la radio et à la télévision sur différentes stations de la province de Lualaba.



L'un des cinq puits couverts lors de la phase pilote du projet de couverture. Les cinq puits ont été recouverts de tôles galvanisées, boulonnées à des cadres en bois renforcés par du béton à la base, afin de stabiliser les points d'entrée du site de la mine artisanale de Kamilombe.

ACTIVITÉS	TYPES	#NOMBRE
Formation à la boîte à outils	# Séances	22
Réunions du comité SST	# Séances	5
Campagne théâtrale	# Séances	3
Sensibilisation	# Panneaux d'affichage	10
	# Bannières	11
	# Diffusion de Jingles	60
	# Diffusion d'un spot TV	60

Outre la campagne de SST, l'ACE a mis en œuvre un certain nombre d'interventions physiques destinées à améliorer la sécurité des travailleurs :

- Fournir les tôles nécessaires pour couvrir 150 puits à Kamilombe afin d'améliorer la gestion des eaux de pluie. À la fin de l'année 2023, les 4 premiers tunnels avaient été couverts avec succès. Pour sélectionner les tunnels à couvrir, FCA s'est associé à CMDS et SAEMAPE pour identifier un total de 270 puits actifs sur le site minier de Kamilombe.

- Fourniture d'EPI aux membres des coopératives, aux femmes laveuses, aux travailleurs des dépôts et aux agents de nettoyage des sites.
- Fournir 50 poubelles sur le site de la mine afin de maintenir la propreté du site.
- Fourniture d'une imprimante à cartes à la CMDS pour permettre la reprise de la délivrance de cartes d'identité aux creuseurs, aux laveuses et aux commerçants de la coopérative.

Les EPI remis au CMDS/Kamilombe est réparti comme suit :

DESTINATAIRES	BÉNÉFICIAIRES	BOTTES AU-DESSUS DU GENOU	CHAUS-SURE DE SÉCURITÉ	BOTTE EN CA-OUTCHOU	GAN-TS EN PVC	GAN-TS EN CUIR	LUNETTES	MASQUE NASA	CHE-MISES
EPI	Laveuses	97	0	0	0	0	0	0	0
	Travailleurs de dépôt	0	0	0	0	846	846	2115	0
	Nettoyeurs	0	0	17	34	34	0	170	0
	Membres CMDS	0	205	0	0	0	0	0	0



LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

À propos du Hub pour la remédiation du travail des enfants

En 2022, Save the Children Germany et The Centre for Child Rights and Business (The Centre) ont établi le Child Labour Remediation Hub (The Hub) à Kolwezi avec le soutien financier de l'ACE. Le Hub a été mis en place pour apporter un soutien indispensable aux enfants et aux jeunes vulnérables des communautés minières de l'EMAPE. Le Hub se concentre sur des solutions à long terme pour permettre aux jeunes de retourner à l'éducation et à un emploi significatif. Il vise à briser le cycle du travail des enfants en soutenant le retour des enfants à l'éducation, en supervisant leur développement et en leur fournissant une aide financière jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de travailler. Les activités préventives comprennent l'aide aux enfants en âge de travailler (16-18 ans) et à leurs familles en leur trouvant d'autres possibilités d'emploi en dehors de l'exploitation minière, ainsi que le renforcement des capacités des enseignants afin qu'ils puissent mieux s'occuper des enfants à risque.

Réalisations en 2023

En 2023, The Hub a élargi son programme pilote en intégrant 17 enfants supplémentaires dans le programme de remédiation du travail des enfants (CLR), atteignant ainsi son objectif de 2023 qui était de soutenir 20 enfants. Chaque enfant s'est vu attribuer un gestionnaire de cas dédié et a reçu un soutien sous la forme d'allocations mensuelles de subsistance et d'une aide à la réintégration dans l'éducation. Dix-sept enfants sont retournés à l'école, tandis que trois ont commencé une formation professionnelle. À la fin de l'année 2023, un enfant avait terminé le programme avec succès à l'âge de 16 ans, tandis qu'un autre l'avait abandonné. L'histoire de Kamia, l'une des enfants du programme de remédiation qui a retrouvé sa famille après une longue période d'éloignement, constitue un fait marquant

particulièrement encourageant de l'année 2023. Vous pouvez lire son histoire à la page 20. Au total, 100 mois de remédiation au travail des enfants ont été fournis en 2023. Parallèlement à l'augmentation du nombre de cas soumis au programme de lutte contre le travail des enfants, The Hub a intensifié ses efforts de sensibilisation afin d'étendre le réseau d'organisations de gestion de cas et de former des gestionnaires de cas supplémentaires pour soutenir les cas individuels. À cette fin, six organisations locales de Kolwezi ont été approuvées en tant qu'organisations de gestion de cas, et 26 personnes ont été formées à la gestion de cas, ce qui a permis de certifier 13 gestionnaires de cas juniors. 9 des 13 gestionnaires de cas ont été déployés pour commencer à traiter des cas d'ici la fin de l'année 2023. Plusieurs sessions de formation à la gestion des dossiers ont également été organisées tout au long de l'année afin de maintenir des normes de qualité élevées en matière de gestion des dossiers. Plusieurs réunions ont également été organisées avec les agences gouvernementales locales et les ONG pour assurer l'alignement avec les stratégies du gouvernement local et les normes mondiales de protection de l'enfance, et un directeur a été embauché pour superviser les opérations du Hub. En collaboration avec l'ACE et d'autres partenaires, les efforts de sensibilisation ciblant les entreprises en aval, les gouvernements et les associations industrielles se sont intensifiés en 2023, assurant un réseau de soutien important alors que le Hub se dirige vers 2024.

Avec l'achèvement réussi du programme pilote du Hub, il va maintenant pivoter pour devenir une organisation à but non lucratif totalement indépendante, soutenue par des investissements du secteur privé, ainsi que par le financement de l'ACE. Dix-huit enfants du programme 2023 continueront à recevoir un soutien jusqu'en 2024, et il est prévu d'augmenter considérablement le nombre d'enfants soutenus par The Hub.

“Le programme pilote en 2023 nous a permis de tester et d'affiner notre modèle et nos processus alors que le Hub entre dans une nouvelle phase importante en 2024. Nous sommes fiers d'avoir pu soutenir 20 enfants des communautés EMAPE à ce

jour, mais nous sommes également conscients que beaucoup plus d'enfants en RDC ont besoin de soutien et d'opportunités au-delà de l'EMAPE. Le Hub ne peut pas résoudre à lui seul le problème du travail des enfants en RDC. Nous devons poursuivre notre collaboration et notre travail de proximité à la fois en RDC, mais aussi au niveau mondial. Alors que la transition verte prend de l'ampleur, le Hub est une opportunité pour les acheteurs mondiaux de cobalt d'investir de manière significative dans l'avenir des jeunes de Kolwezi, une génération qui, comme leurs parents, a très peu de perspectives viables en dehors de l'exploitation minière informelle. Ensemble, je suis convaincu que nous pouvons susciter un changement positif.”

*Cecilia Tiblad Berntsson,
Directrice des services pour l'Europe, l'Afrique et les Amériques au Centre for Child Rights and Business.*

La lutte contre le travail des enfants en chiffres

18
ENFANTS

bénéficient actuellement d'un programme d'assainissement

15
ENFANTS

actuellement scolarisés, dont **3 admis** dans des écoles professionnelles

76
MOIS

de remédiation du travail des enfants ont été fournis en 2023

26
PERSONNES

provenant de 6 organisations locales formées à la gestion de cas

1
ENFANT

a terminé le programme

1
ENFANT

a abandonné le programme

13
GESTIONNAIRES

de cas juniors (agréés)

9
GESTIONNAIRES

de cas déployés

ÉTUDE DE CAS : LA RÉUNION ET LA RÉUSSITE DE KAMIA

Kamia (nom modifié pour protéger son identité) avait 12 ans lorsqu'elle a été trouvée travaillant dans une zone de triage en bordure de route à Kolwezi. À ce moment-là, elle était séparée de ses parents depuis deux ans. Elle a d'abord été accueillie par une tante, mais cela n'a pas duré. La tante ne pouvait pas s'occuper d'elle à long terme et Kamia a dû se débrouiller seule. L'école n'était plus une option et le seul moyen de survivre était de chercher du travail dans les mines informelles. Avec d'autres enfants, Kamia était souvent postée au bord de la route, où elle cassait des minerais à mains nues. Parfois, elle lavait aussi les minerais à la main, sans EPI, ce qui l'exposait à des toxines et à des risques sanitaires.

Kamia a trouvé refuge dans un orphelinat membre du réseau du Hub. L'orphelinat avait reçu une formation en matière de protection des enfants et de gestion des mesures correctives relatives au travail des enfants et a transmis son cas au Hub. Dans le cadre du soutien à l'éducation du programme, Kamia a été réintégrée à l'école, à partir de la 3e année. Entre 2022 et 2023, Kamia s'est épanouie dans le système scolaire et a appr-

cié de pouvoir s'asseoir dans une salle de classe avec ses pairs. À la fin de l'année scolaire, Kamia a obtenu la deuxième meilleure note de sa classe, ce qui est un signe de réussite.

Le travail de cette femme est un témoignage remarquable de son dynamisme et de sa motivation. Mais l'histoire de Kamia ne s'arrête pas là. En s'appuyant sur le réseau du Hub, ainsi qu'une ONG locale de défense des droits de l'enfant et une agence gouvernementale, le gestionnaire de cas du Hub chargé de soutenir Kamia a réussi à localiser sa famille. Le père de Kamia s'est rendu à l'orphelinat, initiant la phase suivante de son parcours de remédiation - une réconciliation avec sa famille. À la demande de ses parents, l'orphelinat et sa famille se sont engagés conjointement à s'occuper d'elle pendant ce processus.

«J'étais très heureuse de voir ma fille et j'étais impatiente de la ramener à la maison. Je veux juste être avec elle», a déclaré la mère de Kamia lorsque le gestionnaire de cas du Hub lui a parlé.

Kamia et sa famille devant leur maison



J'étais très heureuse de voir ma fille et j'étais impatiente de la ramener à la maison. Je veux juste être avec elle», a déclaré la mère de Kamia lorsque le gestionnaire de cas du Hub lui a parlé.

*“J'étais très heureuse de voir ma fille et j'étais impatiente de la ramener à la maison. Je veux juste être avec elle”,
a déclaré la mère de Kamia lorsque le gestionnaire de cas du Hub lui a parlé.*

Pendant le processus de réconciliation, Kamia a passé les vacances avec ses parents, une étape importante pour assurer une transition confortable et sûre vers le retour à la vie familiale. En novembre 2023, elle a emménagé avec sa famille et a commencé l'école dans la communauté voisine, qui a été évaluée par The Hub

pour s'assurer qu'elle répondait aux normes nécessaires pour répondre à ses besoins spécifiques. Grâce au programme de remédiation, Kamia reçoit une allocation de subsistance pour couvrir ses frais de subsistance, et le Hub continuera à suivre les progrès de Kamia jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge de 16 ans.



AUGMENTER LES REVENUS DES TRAVAILLEURS

L'ACE se consacre à l'amélioration de la résilience économique et financière des mineurs et de leur communauté environnante et soutient l'augmentation et la diversification de leurs revenus. Depuis avril 2023, en collaboration avec le partenaire local de l'ACE, l'AFA, la deuxième phase du projet d'associations villageoises d'épargne et de prêt (VSLA) a commencé, une continuation des efforts de la première phase qui a commencé en 2022, où 14 groupes ont été créés. Dans la deuxième phase du projet, 10 nouveaux groupes ont été

créés faisant au total de deux phases (456 personnes dont 322 femmes) qui ont bénéficié d'une gamme complète d'activités après leur opérationnalisation, telles que la formation en gestion des conflits, la méthodologie VSLA, la dynamique de groupe et le leadership, l'éducation financière et l'entrepreneuriat.

Actuellement, il existe 21 groupes fonctionnels comptant 456 membres.

Catégories des membres	H	F	TOTAL	%
Creseurs	88	0	88	19
Laveuses	0	59	59	13
Membres de la communauté	46	263	309	68
Total	134	322	456	100

Grâce au soutien d'A.F.A. qui a facilité 605 réunions d'épargne au cours de l'année, le projet a pu atteindre les résultats suivants en 2023 :

\$34,997

mobilisés comme fonds d'épargne

120

nouvelles micro-entreprises identifiées et créées

149

(103 hommes et 46 femmes) formés à l'entrepreneuriat

250

membres formés à la gestion des conflits

\$2,257

mobilisés comme fonds de solidarité

\$ 12,146

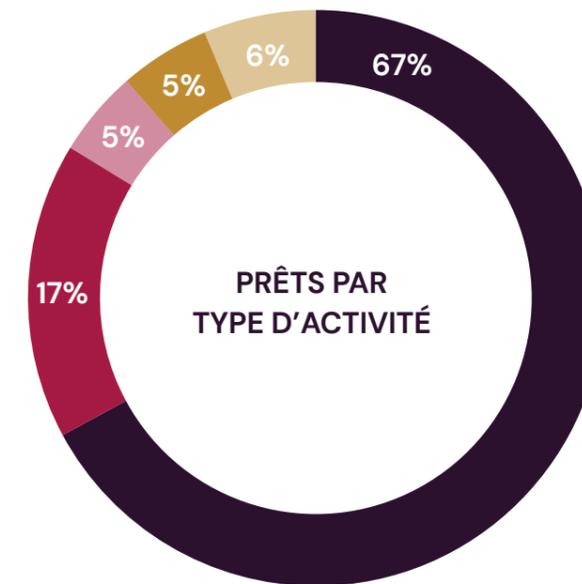
remboursés au cours de la période

150

(21 hommes et 129 femmes) formés à l'éducation financière

80

membres formés à la méthodologie VSLA, à la dynamique de groupe et au leadership



\$ 36,584

accordés sous forme de prêts aux membres

- Activités génératrices de revenus (AGR) \$24,548.08
- Éducation \$6,086.54
- Santé \$1,776.35
- Agriculture \$1,861.54
- Autres \$2,312.12

Le projet des groupes d'épargne a eu un impact positif sur la vie des membres et, par conséquent, sur celle des ménages. Le projet d'épargne a aidé de nombreuses familles à subvenir à leurs besoins alimentaires, a pris en charge les frais de scolarité de 242 enfants (174 filles et 68 garçons) et a fourni des soins médicaux à certains des bénéficiaires concernés. À ce jour, l'impact est remarquable et les membres-bénéficiaires ont fourni des témoignages qui soulignent les effets positifs du projet sur leur vie, notamment :

- L'établissement et le développement d'une culture de l'épargne et de l'investissement, permettant de diversifier les sources de revenus des individus et des ménages.
- Le renforcement de la solidarité entre les membres.
- Amélioration de l'accès à la connaissance grâce à des actions de renforcement des capacités par le biais de formations sur l'éducation financière et l'esprit d'entreprise.
- Le renforcement de l'autonomie des femmes : 70,6 % des membres des VSLA sont des femmes, ce qui améliore leur confiance financière et, par conséquent, leur capacité à prendre des décisions au sein de leur ménage.
- Une augmentation du niveau de satisfaction des ménages étant donné que les besoins de base des ménages, tels que la nourriture, les soins médicaux, le logement et la scolarité, sont plus facilement satisfaits.

Un membre des groupes de sauvegarde a déclaré

"Je suis Nene Rachidi, âgée de 46 ans, mariée et mère de 8 enfants. Pendant tout ce temps, mon ménage était soutenu par les revenus de mon mari qui était artisan creuseur. Un jour, après avoir rencontré des agents d'A.F.A. en train de sensibiliser à l'importance de l'épargne, mon mari et moi avons choisi de rejoindre le groupe «Porte de brebis». Au fil du temps, avec mon épargne et un prêt contracté au sein du groupe, je me suis lancée dans la vente de vêtements d'occasion et de poissons salés. Puis, j'ai ajouté des activités agricoles.

Plus tard, mon mari est tombé malade et est devenu invalide, ne pouvant plus travailler à la mine. C'est moi qui, désormais, prends en charge le foyer grâce aux revenus de l'épargne et aux activités économiques que nous entreprenons. Actuellement, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de plus de 700 USD.

Après la distribution des fonds du premier cycle, nous avons reçu 2 500 USD, qui ont contribué à la construction d'une maison de trois pièces à Kapepa. Le loyer de cette maison me rapporte 35 USD par mois. Aujourd'hui, les revenus de l'épargne et du loyer me permettent de subvenir aux besoins alimentaires de mon ménage et à l'éducation de mes 8 enfants, entre autres. Je remercie FCA à travers A.F.A pour l'initiative du projet initié à Kapata".



ACCEPTATION PAR LE MARCHÉ DU COBALT FAIR ASM

Reconnaissant que pour changer la perception de l'aval sur les minerais extraits de manière artisanale, l'ACE s'est lancée dans une mission pour inverser cette tendance et faciliter l'acceptation par le marché des minerais extraits de manière responsable. Pour ce

faire, l'ACE, avec l'aide de certains de ses membres, a développé et lancé un mécanisme de crédits de cobalt (CC), décrit plus en détail dans l'étude de cas ci-dessous :

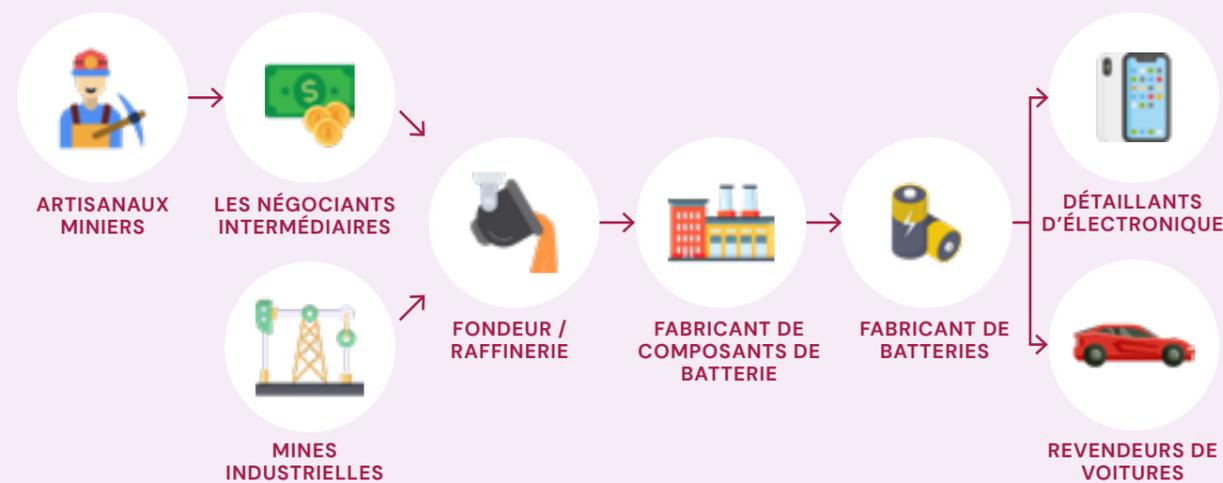
ÉTUDE DE CAS : LANCEMENT DU MÉCANISME DE CRÉDIT COBALT

Le secteur de l'EMAPE est très informel. Actuellement, aucun canal de marché officiel en RD Congo ne permet au cobalt de l'ASM d'entrer officiellement dans la chaîne d'approvisionnement mondiale des batteries. En outre, la chaîne d'approvisionnement en piles est relativement complexe et comprend plusieurs niveaux différents.

Fairphone 5, le dernier produit de l'entreprise sociale néerlandaise qui fabrique des smartphones et d'autres produits électroniques et se consacre à la construction d'un mouvement pour une électronique plus équitable, en cherchant à ouvrir la chaîne d'approvisionnement et à créer de nouvelles relations entre les personnes et leurs produits.

Afin de faciliter l'acceptation par le marché du cobalt EMAPE équitable, l'ACE - en collaboration avec Fairphone, membre cofondateur de l'ACE - a lancé le mécanisme CC en août 2023 avec le lancement du

Les CC représentent une nouvelle approche innovante pour aborder les questions complexes associées à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle du cobalt, en particulier en République démocratique du



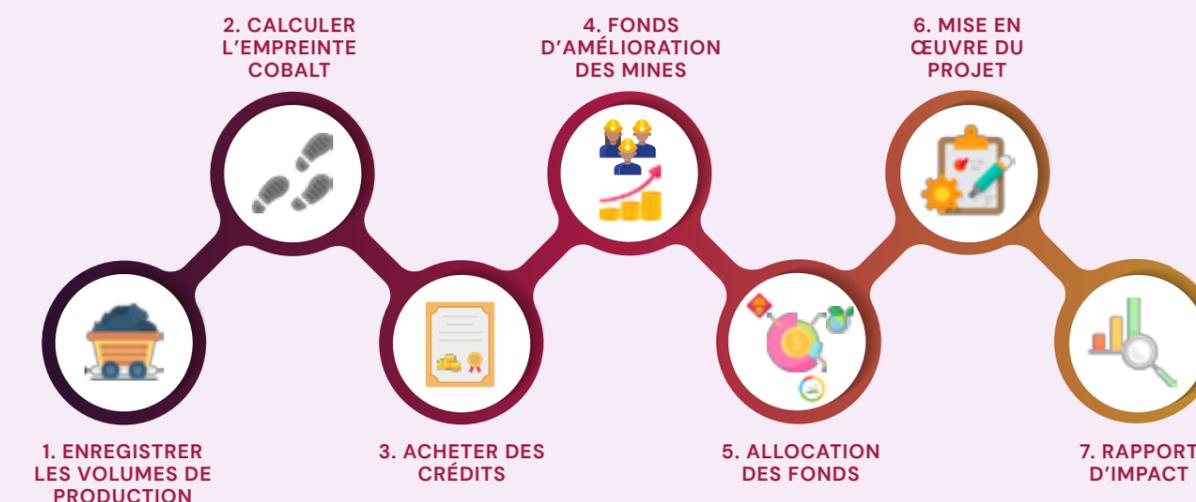
Visualisation de la chaîne d'approvisionnement des batteries

Congo. Le mécanisme a été conçu en collaboration avec le groupe de travail sur l'intégration de la chaîne d'approvisionnement (SCI) de l'ACE, composé de huit membres - Fairphone, Google, LG Energy Solutions, Shift Phone, Signify, IXM Metals, Ansvarldea et Sushi Bikes - permettant à Fairphone d'acheter des crédits d'une valeur légèrement supérieure à 12 000 dollars pour environ 2,5 tonnes de cobalt provenant du site minier dans le cadre du projet pilote.

Le mécanisme CC est un système de crédit basé sur un «livre et une réclamation» qui permet aux entreprises en aval de contribuer financièrement à l'amélioration des sites miniers artisanaux engagés dans la professionnalisation de leurs opérations - permettant et encourageant la production responsable de cobalt artisanal par le biais d'un travail commun. Pour acheter un crédit, les acteurs en aval paient une prime de 5 000 dollars par tonne de cobalt, équivalente à 10 % du prix moyen de la matière première au cours des trois dernières années, pour le cobalt produit sur le site de la mine artisanale de Kamilombe et vendu à un négociant ou à un site de traitement. Un crédit dans ce système prouve qu'une certaine quantité de cobalt a été

produite et vendue avec un certain niveau de performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Les fonds générés par la vente des CC sont gérés par The Impact Facility, le secrétariat permanent de l'ACE, avec un Comité d'allocation des fonds (FAC) dédié qui comprend l'ACE, le CMDS et l'Association des femmes laveuses, supervisant l'articulation et la priorisation des fonds pour le développement des mines. Les quatre domaines prioritaires des sites miniers sont énumérés ci-dessous : 1) la bonne gouvernance, 2) des conditions de travail sûres et dignes, 3) la protection de l'environnement et 4) un développement économique inclusif. La procédure de gouvernance du mécanisme a été définie et finalisée en collaboration avec les autres membres du FAC.

Grâce à ce modèle, les entreprises peuvent acheter des crédits proportionnels à leur utilisation de cobalt et soutenir les améliorations continues de la mine qui, au fil du temps, permettront à la mine de se conformer aux exigences en aval pour une production responsable, telles que celles stipulées dans le cadre normatif ASM Cobalt - publié par RMI à la mi-2023.



Mécanisme de crédit cobalt

Pourquoi les CCs sont-ils nécessaires ?
L'EMAPE joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement en cobalt, puisqu'elle représente environ 5 à 10 % de la production mondiale de cobalt. Toutefois, ce secteur est depuis longtemps en proie à des conditions de travail dangereuses, au travail des enfants et à la dégradation de l'environnement. Reconnaissant la

nécessité d'une réforme immédiate du secteur et la responsabilité collective de la chaîne d'approvisionnement en cobalt de s'attaquer aux risques latents de la chaîne d'approvisionnement associés à l'EMAPE en cofinçant les améliorations nécessaires, même si l'extraction directe et l'intégration physique du matériel EMAPE dans les chaînes d'approvisionnement mon-

diales restent difficiles, voire impossibles pour beaucoup, ce système de crédit offre une assurance vérifiable de bonnes pratiques et d'impact sur le terrain – comblant ainsi le fossé entre les producteurs de minerais artisanaux et les utilisateurs de cobalt en aval.

Comment fonctionnent les crédits de cobalt ?

- **Émission de crédits** : Les CC sont émis sur la base des volumes réels de production de cobalt contrôlés sur des sites miniers spécifiques des partenaires de l'ACE par l'installation de The Impact Facility, comme le site minier de Kamilombe, exploité par la coopérative locale CMDS.
- **Participation des entreprises** : Les entreprises en aval de la chaîne d'approvisionnement en cobalt peuvent déterminer leur empreinte en cobalt – la quantité de cobalt utilisée dans leurs produits – et décider ensuite du nombre de CC qu'elles souhaitent acquérir. Sur cette base, elles sont autorisées à déclarer que leur utilisation du cobalt contribue à l'amélioration des conditions de production de l'ASM.
- **Achat de CC** : Les entreprises achètent des CC, chacune représentant une tonne de cobalt produite par une coopérative partenaire locale responsable, comme CMDS.
- **Affectation des fonds** : L'ACE, par l'intermédiaire de The Impact Facility, collabore avec un FAC local, composé de représentants de différents groupes de travailleurs actifs sur le site de la mine, pour investir les fonds générés par les achats de CC. Ces fonds sont affectés à des projets portant sur des domaines d'amélioration essentiels, notamment la santé et la sécurité, la protection des droits de l'enfant, la gouvernance coopérative et la protection de l'environnement.
- **Suivi et rapports** : Les entreprises participantes reçoivent des rapports annuels détaillés décrivant les améliorations sociales, environnementales et économiques tangibles apportées à la coopérative minière soutenue et à sa communauté. Cette transparence permet aux entreprises de constater directement l'impact de leurs investissements.

Pourquoi les entreprises devraient-elles soutenir les CC ?

- **Responsabilité sociale** : Les CC permettent aux

entreprises de s'attaquer de manière proactive aux problèmes des conditions de travail dangereuses, du travail des enfants et de la dégradation de l'environnement au sein de la chaîne d'approvisionnement en cobalt. En soutenant une production responsable, les entreprises peuvent contribuer à un changement social significatif et améliorer les moyens de subsistance des personnes impliquées dans l'EMAPE.

- **Stratégie ESG renforcée** : L'investissement dans les CC s'inscrit parfaitement dans la stratégie ESG d'une entreprise. Il permet aux entreprises de créer un impact social et environnemental positif dès le début de leur chaîne d'approvisionnement, en fonction de leur empreinte cobalt. Des rapports détaillés sur l'utilisation des fonds permettent de comprendre comment leurs investissements contribuent à l'amélioration des performances ESG.
- **Intégrité de la chaîne d'approvisionnement** : Soutenir la production responsable de cobalt ne nécessite pas de modifier les structures existantes de la chaîne d'approvisionnement ni de changer de fournisseurs. Les entreprises peuvent encourager les mines artisanales informelles à professionnaliser leurs pratiques tout en maintenant leurs activités actuelles.
- **Impact direct** : Les entreprises n'ont pas à supporter de coûts supplémentaires de traçabilité ou de logistique lorsqu'elles achètent des CC. Chaque investissement est directement consacré à la transformation du secteur du cobalt de l'EMAPE et à la promotion d'un changement positif.
- **Transparence et rapports** : Les entreprises qui investissent dans les CC bénéficient de rapports périodiques soulignant les améliorations sociales, environnementales et économiques réalisées par les organisations minières artisanales et leurs communautés. The Impact Facility, en tant qu'entité juridique gérant le système de CC, gère le fonds de crédit et participe au comité d'allocation des fonds par l'intermédiaire de son personnel local. Elle est chargée de rendre compte à toutes les parties concernées à la fois des finances et de l'impact obtenu grâce aux projets d'amélioration des mines approuvés. Un audit annuel réalisé par une tierce partie permet de s'assurer que les fonds ont été dépensés de manière responsable.

“L’approvisionnement responsable commence par la prise de responsabilité. C’est pourquoi Fairphone a développé et piloté les crédits Cobalt en collaboration avec l’ACE et The Impact Facility. Ce livre et ce mécanisme d’approvisionnement permettent aux entreprises de prévenir et d’atténuer les risques dans les chaînes d’approvisionnement (étape 3 du cycle de diligence raisonnable), et de rendre les exploitations artisanales plus responsables et plus sûres cobalt plus responsable et plus sûre, en accord avec leur propre consommation de cobalt. Chez Fairphone, bien sûr, cela ne réduit pas notre obligation de mener une diligence raisonnable dans notre chaîne d’approvisionnement en cobalt. En fait, les deux vont de pair – nous savons que le cobalt que nous utilisons provient de la RD Congo et qu’il est très probable qu’au moins une partie de ce cobalt provienne de l’EMAPE. L’achat de crédits de cobalt, et plus généralement notre engagement dans le FCA, est un moyen pour nous de traiter ces questions importantes dans nos chaînes d’approvisionnement et d’investir concrètement dans la prévention, l’atténuation et l’amélioration positive pour les mines et les travailleurs qui en ont le plus besoin – conformément à notre empreinte et à notre responsabilité”.

*Angela Jorns,
Responsable de l'innovation d'impact chez Fairphone*

2023 – UNE ANNÉE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

L'ACE évolue, tout comme sa base de connaissances. 2023 a été une année d'apprentissage, en partie grâce au nouveau cadre de suivi et d'évaluation de l'ACE. En février 2023, Levin Sources – engagé pour soutenir le développement du cadre de suivi et d'évaluation – ainsi que l'équipe de l'ACE, ont achevé la consultation et la construction du cadre, reflétant les principaux axes de travail de l'ACE dans la sphère de l'ASM cobalt :

- Chaîne de résultats 1/Volet 1.2 : Permettre des conditions de travail sûres et dignes
- Chaîne de résultats 2/Volet 1.3 : Lutte contre le travail des enfants
- Chaîne de résultats 3/Volet 1.4 : Augmenter les revenus des travailleurs
- Chaîne de résultats 4/Volet 1.5 : Augmentation de l'acceptation par l'industrie du cobalt ASM
- Chaîne de résultats 5/Volet 2-4 : Attirer les investissements du secteur de la finance mixte

Nous avons franchi une nouvelle étape en mars lorsque l'ACE a mené sa première étude de référence holistique et statistiquement significative. Composée de 210 participants, ventilés par groupes de membres de la communauté de Kapata, située à proximité de la zone du site minier de Kamilombe, de travailleurs souterrains et de femmes laveuses à Kamilombe, l'étude a produit une base solide de connaissances sur laquelle l'ACE a développé l'un de ses outils les plus centraux : le plan de mesure du S&E de l'ACE. Le plan de mesure décrit tous les indicateurs clés au cœur des opérations de l'ACE, en spécifiant des stratégies d'évaluation mesurables et opportunes pour chaque produit, résultat et impact distinctif. À l'aube de 2024, l'ACE a continué à élargir sa base de connaissances – en commençant l'année par une autre étude de suivi holistique pour cartographier les changements dans les domaines de performance clés, en informant davantage les priorités de 2024 et au-delà.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Le processus de mesure des résultats de l'ACE commence par l'identification des changements prévus dans le cadre de chaque activité clé, au niveau des réalisations, des résultats et de l'impact. Ces chaînes de résultats sont soutenues par des plans de mesure qui identifient les indicateurs permettant d'évaluer les progrès réalisés par rapport à chacun des changements identifiés et prévus, ainsi que les principales stratégies de collecte de données (moyens de vérification) pour chaque

changement identifié. L'ACE a collecté des données pour chaque chaîne de résultats, ce qui nous permet de suivre les contributions potentielles à notre travail en validant la causalité et les tendances générales. Pour ce faire, des méthodologies robustes sont utilisées pour convaincre même l'observateur le plus sceptique – mais raisonnable. La praticabilité et le pragmatisme restent donc les maîtres mots du travail de suivi et d'évaluation (S&E) de l'ACE à l'avenir. L'étude de base 2023, associée au suivi continu et aux rapports de nos partenaires sur place, a été, est et sera utilisée pour évaluer l'avancement des travaux de l'ACE et, en outre, pour soutenir les décisions de gestion – en veillant à ce que nous restions une organisation fondée sur des preuves qui prend des décisions basées sur des données fiables et valides.

Mesurer le changement – au niveau de la mine et du secteur

Le travail de l'ACE peut être catégorisé en deux objectifs intrinsèquement liés : le changement au niveau de la mine et le changement au niveau du secteur. Le cadre de suivi et d'évaluation a été conçu pour refléter ces objectifs :

- Les **chaînes de résultats spécifiques aux mines**, y compris la mise en place de conditions de travail sûres et dignes, le CLR et l'augmentation des revenus des travailleurs, impliquent un suivi interne pragmatique pour vérifier les premiers signes d'impact – en menant des enquêtes de validation le cas échéant pour créer des ensembles de données plus robustes. L'objectif est ici de développer une base de référence solide et de jeter les bases par le biais d'un suivi précoce – sous réserve d'un renforcement, d'une justification et d'une validation en 2024 et au-delà.
- Pour les **chaînes de résultats spécifiques au secteur**, y compris l'augmentation de l'acceptation par l'industrie du cobalt EMAPE équitable et l'attraction d'investissements dans le secteur de la finance mixte, le processus de mesure repose fortement sur le suivi interne des changements – et sur la recherche d'une validation quant aux raisons de ces changements. Alors que les changements au niveau sectoriel peuvent être plus intangibles à mesurer, étant donné que les changements se produisent souvent en raison d'une multitude de facteurs et d'acteurs tels que, entre autres, l'environnement politique et les tendances de l'industrie, l'ACE doit relier ses activités avec des calendriers et valider la causalité en vérifiant les opinions, les participations et l'intérêt des parties prenantes.

ÉTUDE DE CAS : ÉTUDE DE RÉFÉRENCE 2023 ET SUIVI 2024

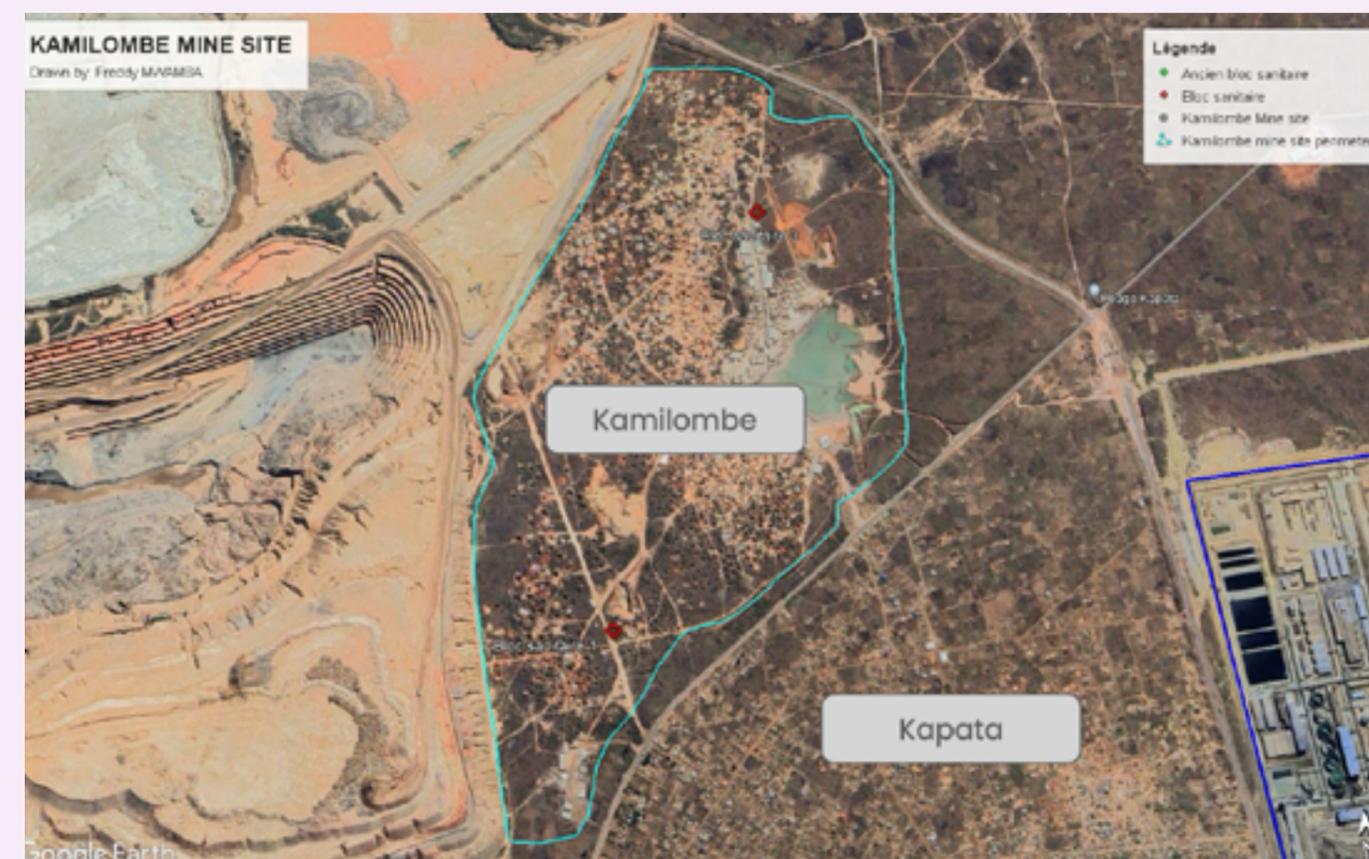
Afin de démontrer l'engagement de l'ACE en faveur d'une prise de décision et d'une conception de programme solides et fondées sur des données probantes, l'étude de base 2023 représente un point de départ pour notre travail à cet égard. L'étude de base ainsi que l'analyse et le rapport qui s'ensuivent contiennent une grande variété d'informations qui sont fondamentales pour divers actifs stratégiques de l'ACE. Un an plus tard, en 2024, l'ACE a réalisé sa deuxième enquête annuelle – destinée à identifier des modèles et à comprendre les tendances positives ou négatives potentielles à Kamilombe et dans la communauté adjacente de Kapata.

Notre méthodologie

L'enquête annuelle de l'ACE utilise une méthodologie quantitative pour mesurer des perceptions quantifiables par rapport à un thème donné. Le processus d'échantillonnage a été mené pour garantir la représentation et la fiabilité des données collectées – un échantillon statistiquement significatif. Les échantillons cibles ont été choisis en fonction de leur profession et de leur lien avec les activités liées au cobalt, à l'exception des

membres de la communauté. Des groupes de discussion ont été organisés avant l'élaboration des questionnaires d'enquête avec des questions fermées (options de réponse limitées), échantillonnés pour correspondre aux groupes cibles concernés. Les enquêtes de perception ont été utilisées comme principal outil de collecte de données, permettant de saisir les expériences subjectives, les attitudes et les croyances des individus dans un contexte spécifique.

Toutefois, comme toute méthode de recherche, elle s'accompagne d'un ensemble de limites et de points forts. L'une des principales limites des enquêtes de perception est la subjectivité inhérente aux réponses. Étant donné que les enquêtes de perception reposent sur des données auto-déclarées, elles sont sujettes à des biais, notamment le biais de désirabilité sociale, le biais de réponse et le biais de mémoire. Les participants peuvent fournir des réponses qu'ils croient conformes aux attentes de la société ou ne pas se souvenir avec précision d'expériences ou d'opinions passées. Ces biais peuvent introduire un certain degré d'inexactitude et compro-



Explication de la signification statistique : Bien que le nombre de travailleurs à Kamilombe fluctue, le nombre moyen de travailleurs du cobalt tourne autour de 5 000 personnes. Lors des pics de prix du cobalt, ce nombre peut atteindre 15 000 personnes. La communauté de Kapata compte environ 28 000 habitants, qui ne vivent pas tous à proximité de Kamilombe. Les femmes laveuses sont au nombre d'environ 300 lorsque la production est élevée, et peuvent descendre jusqu'à 70.

mettre la fiabilité objective des résultats de l'enquête. Les données, bien que statistiquement significatives, ne peuvent donc pas fournir des mesures objectives ou des faits vérifiables (et l'objectif n'est pas cela).

Néanmoins, les enquêtes de perception sont rentables, relativement rapides à administrer et donc réalisables pour la collecte de données à grande échelle qui peuvent être reproduites dans diverses localités, sites miniers et pays potentiels. En d'autres termes, l'enquête – et ses données – peuvent facilement être normalisées et utilisées, ce qui permet de réaliser des études longitudinales¹ et, surtout, des comparaisons transversales entre différents groupes, dans le temps et dans l'espace. La taille de l'échantillon avec des nombres spécifiquement ciblés de signification statistique par groupe (>95 répondants) peut en outre aider à indiquer des tendances représentatives dans la population plus large des exploitants artisanaux de cobalt à Kolwezi (tout en gardant à l'esprit les limites énumérées ci-dessus).

Cela signifie également que les données collectées par l'ACE peuvent présenter une plus grande probabilité de détecter des différences et des relations statistiquement significatives, si elles existent, dans – et entre – les populations et/ou sur plusieurs années.

Lancement de l'enquête

Les enquêtes de perception sont destinées à informer l'ACE de son impact et de ses opérations, mais elles constituent également un moyen pour la communauté minière du cobalt d'exprimer ses préoccupations, ses défis et ses opinions. La dualité de cette fonction est une mesure clé pour rapprocher le travail de l'ACE de la vie quotidienne de la communauté du cobalt, qu'il s'agisse de l'expérience professionnelle, de la santé et de la sécurité, du travail des enfants, des processus de commercialisation des minerais, de la perception des

parties prenantes ou du revenu des ménages. Ainsi, les études couvrent neuf domaines essentiels d'investigation :

- Données démographiques
- Expérience professionnelle
- Sécurité sur le site minier (OHS)
- Hygiène et propreté
- Travail des enfants
- Processus de commercialisation des minerais
- Soins médicaux
- Perception des parties prenantes
- Revenu et biens des ménages

La mise en œuvre et le déploiement de ces enquêtes ont été effectués par deux consultants indépendants spécialisés dans la collecte de données et le suivi et l'évaluation, avec la participation active de l'équipe de l'ACE. L'ensemble du processus s'est étalé sur environ deux mois (février – avril en 2023 et janvier – mars en 2024), la collecte des données étant réalisée sur une semaine respectivement. Les consultants en collecte de données ont également formé 10 collecteurs de données locaux pour soutenir le déploiement de l'enquête. L'échantillon est passé de 210 répondants en 2023 (96 mineurs, 95 membres de la communauté de Kapata et 19 laveuses) à 300 répondants en 2024 (100 mineurs, 100 membres de la communauté et 100 laveuses). La raison de cette extension était principalement due aux conclusions de 2023 selon lesquelles le groupe de femmes laveuses (qui, à l'époque, était un échantillon dit indicatif) devait être testé par rapport à un groupe plus important de répondants – afin d'identifier s'il existe des différences significatives au sein d'une population par ailleurs homogène et plus restreinte. En outre, le nombre de femmes laveuses fluctue considérablement en fonction de la production – entre 300 et 70, ce qui a motivé la décision de réduire l'échantillon de

¹Les études longitudinales suivent le même groupe de personnes au fil du temps afin d'observer comment elles changent ou restent les mêmes.

2023. L'analyse comparative a toutefois révélé que les réponses ne variaient pas de manière significative entre l'échantillon indicatif (2023) et l'échantillon statistiquement significatif (2024).

Comprendre les tendances clés : résultats de l'enquête, 2023–2024

1. Santé et sécurité : L'étude de base de 2023 a clairement montré que la santé et la sécurité restent une priorité centrale pour les parties prenantes à Kamilombe et pour les résidents voisins. L'enquête annuelle de 2024 a confirmé qu'en dépit de diverses mesures, campagnes et formations, une multitude d'actions correctives sont encore nécessaires à Kamilombe – tant du point de vue des travailleurs (femmes laveuses, mineurs) que de celui de la communauté. Néanmoins, on observe des tendances positives en termes de perception de la santé et de la sécurité, de la propreté de la mine et de l'identification des principaux risques

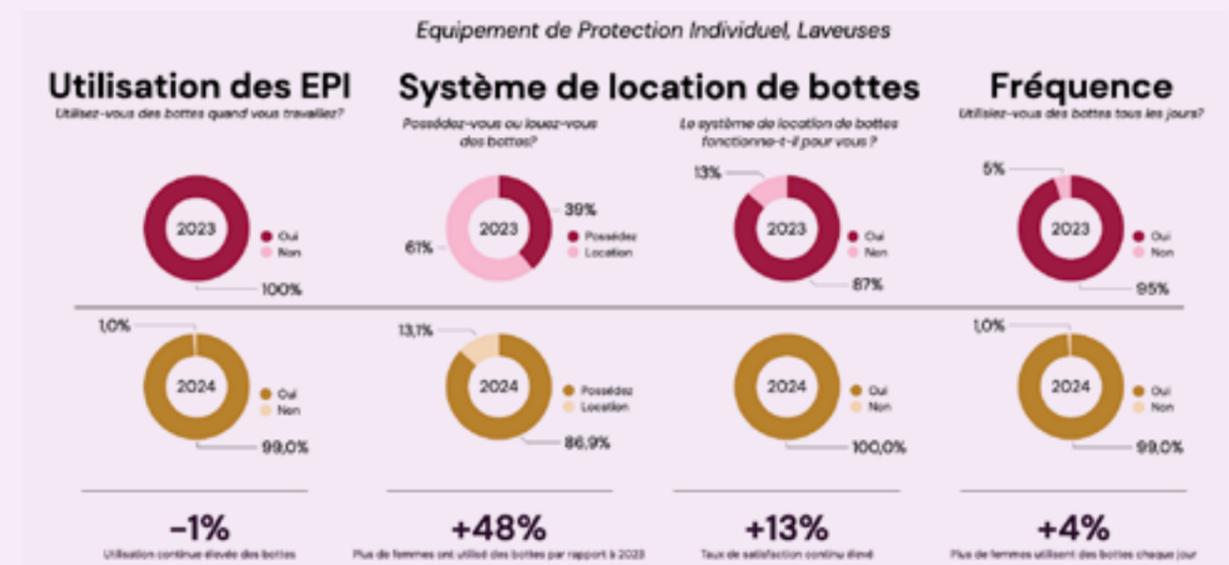
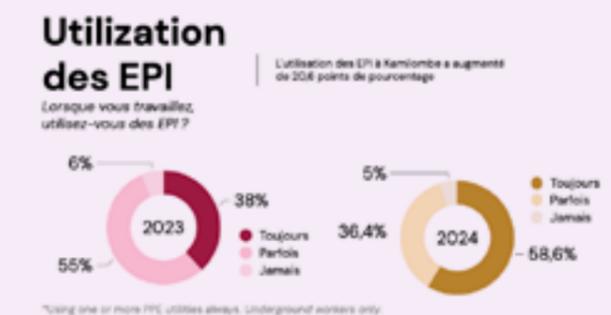
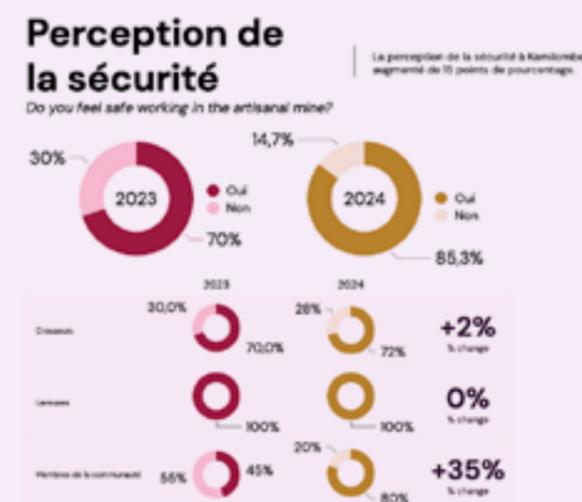
au sein de la main-d'œuvre. L'ACE reste déterminée à soutenir la stabilisation des puits de mine et à assurer la fourniture rapide et abordable d'EPI aux postes de travail concernés. Vous trouverez ci-dessous une série de visualisations de différentes informations clés tirées de l'analyse comparative entre les enquêtes 2023 et 2024.



Principaux risques et causes d'accidents identifiés sur le site de la mine par les mineurs : Affaissement du sol/glissement de terrain/effondrement de puits



Principaux risques identifiés sur le site de la mine par les femmes laveuses : Infection vaginale + problèmes de peau

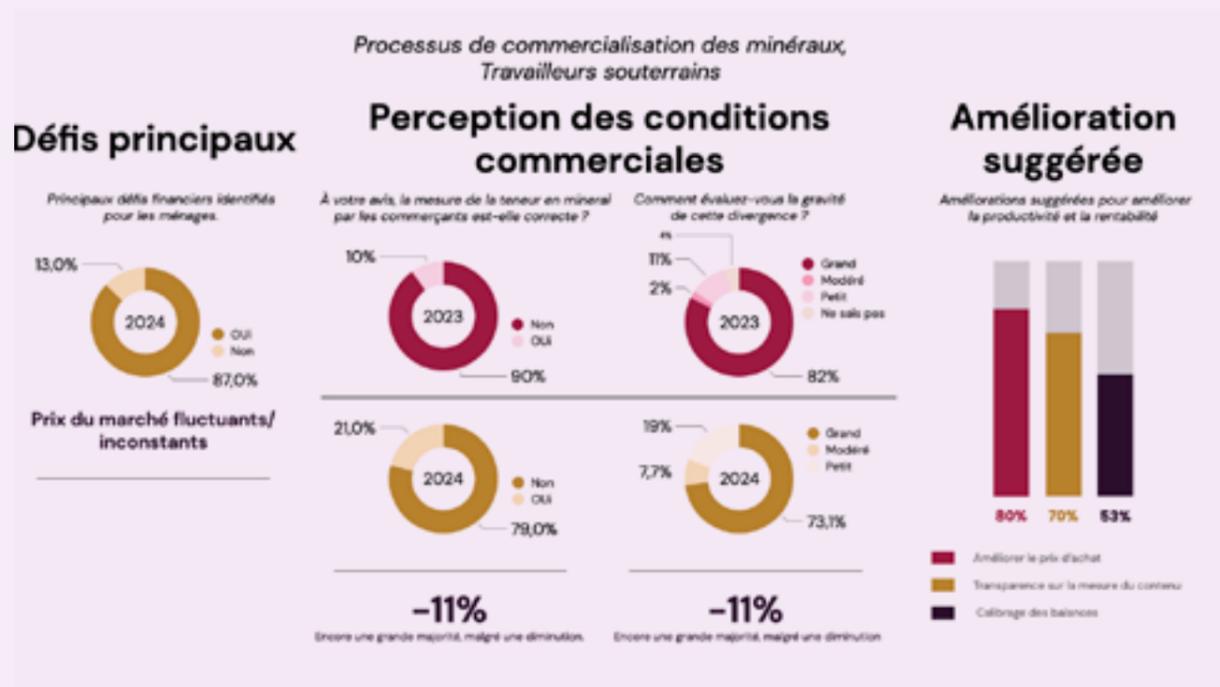




Principaux risques identifiés par la communauté : Accidents et décès

2. Processus de commercialisation des minéraux : La question de la perception de conditions commer-

ciales équitables est une préoccupation majeure pour les travailleurs de Kamilombe. Ils estiment surtout que le classement du minerai effectué par les négociants au point de vente est *injuste* – et que la gravité de cet écart est importante. Les travailleurs demandent instamment au gouvernement, local ou national, de s’impliquer et de veiller à ce que le classement du minerai soit effectué de manière équitable et transparente, et à ce qu’il y ait des lieux où l’on puisse vérifier que l’éval-



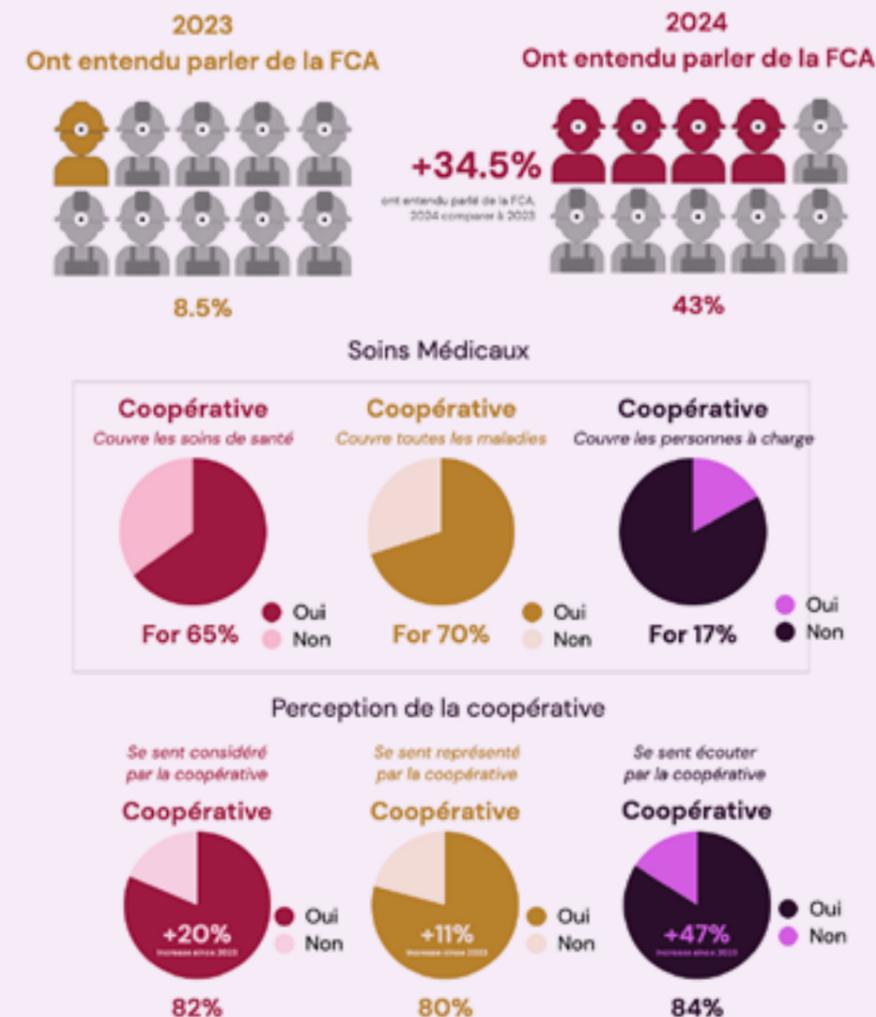
uation a été faite correctement – ce que les travailleurs considèrent comme des mesures essentielles pour accroître la rentabilité de l’extraction du cobalt. L’ACE a donc entamé des travaux sur la lutte contre la corruption et la numérisation des paiements afin de relever les défis commerciaux sur le site minier – une initiative qui inclut la Trust Merchant Bank (TMB) et qui est actuellement en cours de déploiement en 2024. Vous trouverez ci-dessous une série de visualisations de différentes informations clés issues de l’analyse comparative entre les enquêtes 2023 et 2024.

3. Travail des enfants : Bien que la plupart des données relatives à l’assainissement du travail des enfants proviennent du travail de l’ACE avec The Hub , nous cherchons à mesurer les conceptions générales, les observations et les connaissances sur les questions clés du travail des enfants à la fois au sein de la main-d’œuvre et de la communauté adjacente de Kapata par l’intermédiaire de l’enquête annuelle. Nous avons ainsi appris que 45,45% des membres de la communauté de Kapata savent que des enfants tra-

vailent dans les mines – mais aucun n’a été observé sur le site de la mine de Kamilombe par les travailleurs et les femmes laveuses.

4. Perception des parties prenantes : Dans le cadre du suivi plus large de la sensibilisation de l’ACE, nous cherchons à suivre les perceptions des travailleurs sur le travail que nous faisons à Kamilombe. De manière positive, une augmentation significative de près de 35% a été observée entre 2023 et 2024 en termes de nombre de personnes ayant entendu et connaissant le travail de l’ACE. En outre, nous évaluons continuellement la perception et les attitudes des travailleurs à l’égard de l’un de nos partenaires clés : la coopérative CMDS. Ces différentes perceptions et attitudes sont visualisées ci-dessous – avec un accent particulier sur une légère amélioration de la perception de l’implication des travailleurs dans la prise de décision et la réponse aux griefs.

5. Revenu des travailleurs : La mesure des revenus par le biais d’enquêtes de perception présente



des difficultés notables, principalement en raison de la nature subjective de la manière dont les individus perçoivent et déclarent leurs revenus. Les perceptions des personnes interrogées sont influencées par divers facteurs, notamment les obligations financières personnelles, les comparaisons sociales et les normes sociales, ce qui peut entraîner des inexactitudes dans les données autodéclarées en raison de biais tels que le désir de se conformer aux attentes sociales. En outre, la définition du revenu peut varier considérablement d’un individu à l’autre, englobant non seulement les salaires officiels, mais aussi les revenus informels et le soutien financier provenant de sources non liées à l’emploi. Ces facteurs, combinés au potentiel de fluctuation des revenus dans le temps, font qu’il est difficile d’obtenir des données précises et cohérentes sur les niveaux de revenus uniquement par le biais d’enquêtes basées sur la perception dans un contexte professionnel. L’ACE a donc encore du chemin à parcourir avant de pouvoir recueillir des données précises et complètes sur les revenus à Kamilombe – bien que certaines données indicatives aient été collectées au

cours des différentes enquêtes menées. Sous réserve de variations, il y a donc une indication que les travailleurs de Kamilombe gagnent entre 100 USD et 300 USD par mois.

2024 et au-delà : Élargir notre base de connaissance
 Au-delà de 2024, l’ACE continuera à étayer ses systèmes et processus de suivi et d’évaluation – tout cela pour élargir notre base de connaissances. Ainsi, l’ACE continuera à déployer des enquêtes complètes pour cartographier les changements dans les domaines de performance clés – en informant davantage les priorités de l’ACE pour 2024 et au-delà. Au fur et à mesure que nos systèmes et processus deviennent plus robustes, notre travail important pour soutenir l’amélioration des pratiques dans les mines de cobalt de l’EMAPE dans l’ensemble de la région et, grâce à des données fiables, stimuler la participation de l’ensemble de la chaîne de valeur à cet égard, se développe également.

CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Pour obtenir un impact tangible sur le terrain, l'ACE a également mis en place des groupes de travail chargés de créer un environnement propice à la réussite et à l'adoption de son programme. Il s'agit de :

- Gouvernance et engagement des membres
- Établir des partenariats stratégiques et des relations avec les gouvernements
- Sensibilisation, collecte de fonds et recrutement



GOVERNANCE ET ENGAGEMENT DES MEMBRES

En dehors de l'orientation stratégique proposée par les membres du Comité directeur (CD) au secrétariat de l'ACE, l'ACE dispose de plusieurs groupes de travail qui recherchent un soutien ciblé de la part de ses différents membres afin de mener à bien son travail grâce à leur participation active ; la participation est volontaire. Ces groupes s'appuient sur les différents domaines d'expertise des membres pour réaliser notre mandat.

À cette fin, l'ACE dispose d'un groupe de travail sur la communication et d'un groupe de travail sur l'intégration de la chaîne d'approvisionnement. Le groupe de travail sur les communications a été créé pour obtenir un soutien afin de sensibiliser l'aval au secteur et à notre travail, d'affiner le message de l'ACE et d'encourager un engagement plus large des parties prenantes dans le secteur et le recrutement de membres au sein de l'alliance. Les membres du groupe de travail, qui se réunissent toutes les six semaines, aident l'ACE à façonner le discours sur l'approvisionnement en cobalt, en influençant les normes de l'industrie et en

encourageant les pratiques responsables. L'un des principaux résultats de ce groupe de travail a été le soutien apporté par l'ACE à la visite du journaliste du Cobalt Institute, qui a eu lieu la semaine suivant la Semaine Minière de la RDC en juin. Le groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement a été créé pour obtenir le soutien nécessaire à la réalisation de l'objectif de l'ACE, qui est de faciliter l'acceptation du cobalt équitable par le marché, l'accent ayant été mis l'année dernière sur le développement et le déploiement des CC. De plus amples informations à ce sujet sont disponibles dans l'étude de cas à la page 24.

En dehors de ce qui précède, en janvier 2023, l'ACE a tenu son premier atelier sur la messagerie de l'ACE pour obtenir le soutien des membres sur le développement d'un document de messagerie de base et d'un document de FAQ en ligne avec les priorités actuelles de l'alliance. L'ACE a tenu sa première réunion des membres en mars 2023, se connectant avec les membres pour fournir des mises à jour programmatiques, y compris une mise à jour sur le budget final de 2023



10.000 PERSONNES

(sur au moins 2 sites miniers) bénéficier d'une amélioration de la SST



3.000 PERSONNES

avec une augmentation éducation financière



600 ANS D'ACTIVITÉS

d'aide à l'enfance et à la jeunesse engagées Le Hub pour le CLR financé de manière durable



2 MILLIONS D'EUROS

de contributions du secteur privé Le modèle du RMC est étendu à plus de 10 entreprises

En collaboration avec nos membres, l'ACE a développé et articulé les quatre objectifs d'impact ci-dessus en tant qu'objectifs fondamentaux de la stratégie 2026

et le statut politique de la RD Congo. Les membres se sont retrouvés pour une autre réunion le 9 novembre. Au cours du premier trimestre de l'année, l'ACE a développé la stratégie 2026, articulant clairement quatre objectifs principaux pour inclure un soutien aux sites miniers afin de permettre une production ASM sûre et équitable, le CLR et la prévention et la résilience économique de la communauté, en se concentrant sur les groupes d'épargne et la diversité économique. Pour

atteindre ces objectifs, la participation à la chaîne de valeur par le biais d'une augmentation du nombre de membres et de leur engagement sera prioritaire pour permettre la durabilité à long terme de nos interventions. Ces objectifs ont également été communiqués aux membres du conseil consultatif, qui se sont réunis deux fois en 2023. De plus amples informations sur le conseil sont disponibles à la page 51.



FORGER DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES ET DES RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS

Reconnaissant la complexité du secteur de l'EMAPE du cobalt, l'ACE fait l'éloge de la collaboration avec différents acteurs clés. Étant donné le rôle critique des acteurs gouvernementaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques qui influencent de manière significative le secteur minier, l'ACE donne la priorité à l'entretien de relations ouvertes, solides et stratégiques avec ces parties prenantes clés. L'ACE s'efforce de s'assurer que ses initiatives s'alignent harmonieusement sur les objectifs nationaux plus larges de l'EMAPE et sur les cadres réglementaires afin d'apporter une contribution significative à l'avancement de pratiques minières responsables et durables.

Pour soutenir la réalisation de la vision du gouvernement congolais en matière d'exploitation minière de l'EMAPE, l'ACE s'engage activement avec les parties prenantes de l'industrie en participant à des ateliers organisés par des entités gouvernementales et d'autres parties prenantes. L'ACE a notamment participé à une session organisée par le ministère des Mines, au cours de laquelle le plan quinquennal global du gouvernement de la République démocratique du Congo pour le secteur minier a été présenté. Cette participation a permis d'aligner la stratégie de l'ACE sur celles définies par le gouvernement, en mettant particulièrement l'accent sur la légalisation des sites ASM. En s'engageant activement dans de telles initiatives, l'ACE démontre son engagement à opérer en harmonie avec les réglementations locales et à contribuer aux objectifs plus larges de développement socio-économique de la RDC.

Reconnu comme un expert dans le secteur, l'ACE a articulé les conditions essentielles d'une mine EMAPE lors d'un atelier de l'Entreprise Générale de Cobalt

(EGC). EGC, une société minière congolaise, a le monopole de l'achat, le traitement et la vente du cobalt extrait par les mineurs artisanaux en RDC. Son rôle consiste à organiser et à superviser des opérations d'extraction de cobalt sûres, à soutenir des zones minières sécurisées, à impliquer les parties prenantes, à fournir une assistance technique et à veiller au respect des réglementations et des normes internationales. L'atelier de l'EGC a approfondi les discussions sur l'évolution des normes d'extraction du cobalt. L'ACE a notamment animé un groupe de travail au sein de la Cellule Présidentielle de Veille Stratégique (CPVS), qui s'est penché sur la question du modèle coopératif idéal pour la professionnalisation de l'exploitation minière artisanale. La CPVS sert d'organe de contrôle sous la présidence pour assurer l'exécution efficace des stratégies et initiatives gouvernementales. La CPVS est conçu pour fournir une analyse stratégique, des conseils et un soutien au Président de la RDC, Félix Tshisekedi, en surveillant l'avancement de divers programmes et projets gouvernementaux. Par ailleurs, afin d'assurer une meilleure collaboration dans le secteur minier entre l'EMAPE et EMGE, le CPVS a organisé un atelier au début de l'année pour favoriser la coexistence de ces deux groupes, auquel l'ACE a assisté.

L'ACE a également conclu un protocole d'accord préliminaire avec le CPVS afin de concrétiser notre engagement avec cette institution. En outre, l'ACE a établi un partenariat renforcé avec la Cellule technique de coordination et de planification minière (CTCPM), qui a abouti à la présentation d'un avant-projet de protocole d'accord au ministre des mines. La CTCPM est une organisation créée pour fournir des conseils, des recherches et coordonner les activités dans le secteur minier et opère sous l'autorité directe du ministre des

mines. Cette unité est responsable de diverses fonctions liées au secteur minier, notamment la prospection, le marketing et la coordination.

Au-delà de ses contributions aux ateliers, l'ACE a organisé sa deuxième visite de délégation annuelle en septembre, réunissant des acteurs essentiels du secteur privé, du gouvernement national tel que SAEMAPE, CTCPM, et CPVS, et du gouvernement provincial. Cette visite a joué un rôle essentiel en catalysant l'établissement d'objectifs communs au niveau régional, favorisant une approche plus cohérente de la formalisation du secteur. En outre, l'ACE a effectué deux autres visites importantes, s'engageant avec des acteurs de la société civile et des médias nationaux tels que TOP Congo, Mines.cd, afin de renforcer la collaboration et la compréhension.

En complément de ces efforts, l'ACE a participé activement à des discussions avec des banques de premier plan telles que TMB, Equity-BCDC et Rawbank. Ces discussions portent sur des projets clés visant à promouvoir le développement et la diversité économique des communautés minières. Soulignant un

engagement en faveur d'approches holistiques et inclusives, ces engagements mettent en évidence la volonté de l'ACE de faire progresser l'impact socio-économique du secteur minier.

L'ACE continue d'engager les parties prenantes internationales travaillant en RD Congo, y compris l'USAID, l'Union européenne, Cobalt for Development (C4D), l'Ambassade de Belgique, l'Ambassade de Suède, la Commission européenne, le RMI, le Forum de Paix de Paris, et l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE). L'ACE s'est engagée à s'aligner sur les domaines de collaboration avec les parties prenantes de l'ensemble de ses membres plutôt que de dupliquer les efforts pour un développement sectoriel plus durable.

ÉTUDE DE CAS : VISITES DE DÉLÉGATIONS À KOLWEZI

L'ACE facilite régulièrement les visites à Kamilombe et à nos projets communautaires et partenaires autour de Kolwezi, dans le but d'encourager la collaboration, de promouvoir l'investissement dans l'EMAPE responsable et de favoriser l'acceptation par le marché du cobalt EMAPE équitable. Les visites en personne constituent des plateformes importantes pour rassembler les différents acteurs des différents secteurs afin de discuter des questions clés et d'explorer les possibilités d'action collective.

En septembre, l'ACE a organisé sa deuxième visite annuelle de délégation à Kolwezi, accueillant un groupe diversifié de 17 participants provenant de 10 organisations, y compris des membres de l'ACE, des partenaires de projet, des représentants d'ambassades et des fonctionnaires du gouvernement de la République démocratique du Congo. La visite de quatre jours a fourni aux parties prenantes une occasion inestimable de s'engager directement avec les communautés mi-

nières, d'observer les opérations sur le terrain et de discuter des stratégies de développement durable. L'exploration de plusieurs projets clés menés par l'ACE était au cœur de la visite :

- 1. Visite du site de la mine de Kamilombe :** Les participants ont eu la chance de visiter le site de la mine de Kamilombe où la coopérative CMDS, partenaire de l'ACE, travaille, et d'avoir un aperçu des subtilités des pratiques de l'EMAPE. En assistant aux différentes étapes du processus minier et en observant la formation à la sécurité des travailleurs, les visiteurs ont pu avoir un aperçu de la façon dont CMDS promeut des pratiques EMAPE plus responsables. Malgré les efforts positifs déployés jusqu'à présent, les visiteurs ont également pu constater de visu l'importance des améliorations structurelles sur le site minier, qui nécessitent des investissements considérables, afin de garantir la santé, la sécurité et la dignité de la main-d'œuvre.

Bottes de waders entreposées sur le site de la mine de Kamilombe. Elles sont mises à la disposition des lavandières du site de la mine moyennant une location journalière.





L'équipe de délégués sur le site de la mine industrielle de Mutanda.

2. Visite d'un hôpital financé par la CMDS : La délégation a également visité un hôpital dont la construction a été financée par la CMDS, la coopérative ASM opérant à Kamilombe. Cet établissement, situé dans le quartier de Kapata, témoigne de l'impact socio-économique positif de l'exploitation minière de l'ASM sur les infrastructures de santé locales. La coopérative, qui doit encore être équipée de matériel médical, vise à ce que l'établissement fournisse des services médicaux essentiels à la fois aux mineurs et à la population environnante. Tous les mineurs titulaires d'une carte d'identité CMDS bénéficieront d'un traitement médical gratuit.

3. Table ronde sur la lutte contre le travail des enfants : L'un des points forts de la visite a été une table ronde entre les participants sur les efforts déployés pour lutter contre le travail des enfants dans les communautés minières. Le Centre pour les droits de l'enfant et les entreprises, en collaboration avec l'ACE, représente The Hub et a présenté les efforts en cours pour lutter contre le travail des enfants et promouvoir l'éducation et les moyens de subsistance alternatifs pour les enfants à risque. La

discussion a permis aux parties prenantes d'échanger des idées, de partager les meilleures pratiques et d'explorer les possibilités de collaboration dans ce domaine crucial.

4. Visite du site minier de Mutanda : Les participants ont également eu l'occasion de visiter le site minier de Mutanda, une exploitation minière industrielle exploitée par Glencore et située à l'extérieur de Kolwezi. Cette visite a donné aux parties prenantes un aperçu précieux des opérations minières à grande échelle, permettant des comparaisons avec les pratiques minières artisanales et facilitant les discussions sur les synergies potentielles et les défis associés aux différents modèles miniers.

En réunissant diverses parties prenantes et en facilitant un dialogue et une collaboration significatifs, l'ACE continue de jouer un rôle central dans la conduite de changements positifs au sein du secteur minier et contribue à l'acceptation à long terme de l'EMAPE par l'aval, dans le cadre des efforts visant à assurer la prospérité des communautés minières de la région.



SENSIBILISATION, COLLECTE DE FONDS ET RECRUTEMENT

Pour aider à étendre l'empreinte actuelle de l'ACE à d'autres sites, l'ACE a mis à jour sa stratégie de collecte de fonds en 2023. L'objectif de cette stratégie est de consolider la position de l'ACE en tant que partenaire stratégique en RD Congo, en s'alignant sur les engagements du gouvernement en matière d'ajout de valeur dans le pays par le biais de la fabrication locale de batteries.

L'équipe de The Impact Facility, en collaboration avec la TMB, a obtenu la confirmation du Jet Mineral Challenge de l'USAID pour avoir remporté une proposition. Ce projet, qui devrait débuter en 2024, vise à lutter contre la corruption dans le commerce et la fiscalité du secteur de l'exploitation minière artisanale du

cobalt. Le projet introduira la plateforme de paiement Pepele Mobile de la TMB dans le commerce artisanal du cobalt, en encourageant l'adoption des paiements numériques et en réduisant la dépendance à l'égard des commissions des négociants tiers.

L'ACE a consacré beaucoup d'efforts à la convergence des consortiums afin de présenter des demandes de financement auprès du Partenariat européen pour les minéraux responsables (EPRM) et de l'opportunité de financement de l'USAID disponible par l'intermédiaire de l'Africa Trade and Investment (ATI). Ces demandes représentent, si elles sont approuvées, des sources majeures de financement qui permettront d'étendre le travail de l'ACE à Kamilombe.

L'ACE participe activement à divers événements sectoriels afin de recruter de nouveaux membres, d'entrer en contact avec les principales parties prenantes de l'industrie et d'obtenir des financements supplémentaires. Cela inclut des contributions à des interviews avec des agences de presse et des publications pertinentes, notamment le magazine bimensuel Mining & Business en République démocratique du Congo. Cette participation active souligne notre engagement à faire progresser et à reproduire notre travail. En outre, l'ACE, soutenue par le groupe de travail sur les communications, a contribué à faciliter la visite du journaliste de l'Institut du cobalt dans la région en juin.

Cela comprenait une visite du site minier de Kamilombe où l'équipe de l'ACE, en collaboration avec la CMDS, a fourni une perspective nuancée sur le secteur de l'ASM aux représentants des médias, aux analystes du marché et aux représentants tiers de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), de l'Alliance publique-privée pour le commerce responsable des minéraux (PPA), de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et de l'IGR. Les participants, qui ont également visité un site minier industriel, ont pu constater les différences entre le secteur à grande échelle et l'ASM et reconnaître les changements nécessaires à la professionnalisation du secteur de l'ASM.

Pour la deuxième année consécutive, l'ACE a participé à l'événement Mining Indaba au Cap, en Afrique du Sud, en février - la conférence minière la plus importante en Afrique. L'équipe a également participé à la conférence DRC Mining Week à Lubumbashi, en République démocratique du Congo, la plus grande conférence du secteur minier en RDC, où l'ACE était un sponsor cobalt. L'ACE a parrainé un débat sur la scène principale sur l'importance de l'investissement dans le secteur EMAPE et a profité de l'occasion pour entrer en contact avec des entités financières et des représentants d'acteurs en aval pour forger de nouveaux partenariats et accroître la visibilité de notre travail.

Parmi les autres événements importants, citons le forum de haut niveau du BMZ (ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement) à Berlin, la conférence sur la durabilité de la chaîne d'approvisionnement d'Evolve : La conférence sur la durabilité de la chaîne d'approvisionnement d'Assent, Mines and Money, le Congrès mondial sur le développement durable en Arabie Saoudite, le Forum de Paris sur la paix, le Congrès sur le cobalt à Istanbul, et la Conférence de l'OCDE à Paris, Katanga Business Meeting (KBM) à Kolwezi et Lubumbashi et au Forum RDC-

Afrique sur les métaux de batterie à Kinshasa, le forum Finance Against Slavery & Trafficking (FAST) aux Pays-Bas et la Conférence annuelle de l'IGR aux États-Unis, représentés par différents membres de l'équipe nationale et internationale de L'ACE. L'équipe a également participé à différents webinaires et a pu présenter des expositions de photos lors de plusieurs événements l'année dernière. Une étude de cas sur les expositions de photos est disponible à la page 41.

En dehors de la délégation de septembre et de la visite du journaliste, l'équipe de l'ACE a facilité plusieurs visites et interactions importantes tout au long de l'année avec notre équipe de Kolwezi et sur le site de la mine partenaire de Kamilombe, mettant en évidence notre engagement à favoriser la collaboration et à promouvoir des pratiques minières responsables. Il s'agit notamment de visites d'universitaires, d'ambassades, de représentants d'entreprises industrielles et de membres de la société civile, qui favorisent le dialogue et la compréhension mutuelle.

ÉTUDE DE CAS : ASM PHOTO EXHIBITIONS

Par David Sturmes, cofondateur et directeur des innovations commerciales et de la collecte de fonds à The Impact Facility

Le secteur de l'exploitation minière artisanale du cobalt représente environ 7 à 15 % de la production mondiale de cobalt, bien qu'il fonctionne avec une mécanisation minimale et qu'il n'ait pas accès à un financement formel. Trop souvent, les mineurs artisanaux - les creuseurs comme on les appelle en français - sont considérés comme des victimes de l'exploitation, coincés dans un cercle vicieux de pauvreté, ou considérés comme des criminels et des voleurs. D'une manière ou d'une autre, le secteur minier artisanal est souvent considéré comme quelque chose

qui ne devrait tout simplement pas exister. La chaîne d'approvisionnement du cobalt est très opaque. Indépendamment des efforts déployés par les entreprises en aval pour se désengager de l'approvisionnement auprès de la RDC dans son ensemble, l'approvisionnement en EMAPE se retrouve toujours dans les produits de consommation en aval, car le produit de base est en grande partie raffiné en Chine, où les efforts pour séparer le cobalt provenant de l'EMAPE et celui provenant des entreprises industrielles sont très coûteux et non rentables. Il est donc difficile pour les entreprises

Contrairement à la croyance populaire, les activités d'extraction artisanale du cobalt sont relativement bien rémunérées par rapport à d'autres alternatives régionales. Les revenus des creuseurs travaillant sous terre fluctuent en fonction des prix internationaux des matières premières. D'autre part, les laveuses sont généralement payées par sac de minéraux traités, ce qui leur rapporte entre 150 et 250 USD par mois.



de revendiquer des pratiques 100% responsables en amont de leurs chaînes d'approvisionnement et, à ce titre, elles devraient être encouragées à s'engager et à soutenir l'amélioration des conditions en amont.

Après avoir visité et travaillé sur des sites de l'EMAPE en Afrique centrale et orientale et en Amérique du Sud, sur la base du travail que nous effectuons à The Impact facility pour professionnaliser le secteur, je pense que la réalité est beaucoup plus complexe. J'ai pris une collection d'images au cours des deux dernières années dans le cadre de mon travail à l'ACE, avec plusieurs photos prises en collaboration avec Olivier Delafoy, éditeur du magazine congolais Mining & Business. Nous avons exposé à cinq événements en 2023, notamment : le Cobalt Congress en mai à Istanbul, la DRC Mining Week à l'ambassade de Belgique en juin, la London Metal Week en x, l'IFA à Berlin, en Allemagne, et la conférence RMI en Californie, aux États-Unis.

J'ai été gênée par la façon unilatérale dont les mineurs artisanaux sont généralement représentés : pieds nus, dans des vêtements sales, idéalement lorsqu'il pleut, presque jamais souriants. Cela ne correspondait tout simplement pas à la perception que j'avais de ces personnes, qui sont fières de s'appeler des creuseurs, qui utilisent leur argent durement gagné pour subvenir aux besoins de leur famille, envoyer leurs enfants à l'école et se construire un avenir.

Pour montrer que les mineurs artisanaux ne sont pas seulement des points de données anonymes ou des victimes sans visage et sans voix, nous nous sommes associés à la CMDS pour un petit projet photo. J'ai fait équipe avec Olivier Delafoy, éditeur du magazine congolais Mining & Business, pour photographier plusieurs personnes au cours d'un samedi dans les mines, et j'ai accepté de les retrouver le lendemain à l'endroit de leur choix, près de chez eux, vêtus de ce qu'ils voulaient. Nous devons cesser de penser de manière unidimensionnelle aux mineurs artisanaux et comprendre que chacun des plus de 40 millions de mineurs artisanaux dans le monde a une vie en dehors des mines. Ce sont des amis, des frères, des pères et des maris. Des filles, des mères et des épouses.

J'espère que cette sélection de photos donne un aperçu du fonctionnement de Kamilombe, un site minier artisanal de cobalt situé près de la ville de Kolwezi, en République démocratique du Congo, qui s'est associé à l'ACE pour aider à améliorer les conditions sur le terrain. Face au potentiel de développement socio-économique du secteur, nous ne devons pas hésiter à nous associer, mais chercher à nous engager de front, en investissant dans la professionnalisation du

secteur, en passant de l'exploitation minière artisanale à l'exploitation minière à petite échelle. J'espère que ces impressions vous donneront une perception plus nuancée du secteur et qu'elles vous aideront à mieux l'appréhender.

L'exploitation minière artisanale est un travail incroyablement difficile, les hommes et les femmes travaillant dans des conditions extrêmement dangereuses et le travail des enfants est souvent un problème. Les mineurs se sentent souvent trompés sur le prix du minerai lorsqu'ils le vendent à des négociants locaux et, même si les mineurs gagnent beaucoup plus que leurs homologues d'autres secteurs au sein de leurs communautés, le maintien d'une valeur équitable reste un défi. Malgré les efforts de formalisation dans la région, il n'existe pas de sites ASM légaux. Les zones d'exploitation artisanale délimitées par le gouvernement pour l'utilisation de l'ASM ont peu ou pas de réserves, poussant l'ASM à travailler dans les concessions des acteurs industriels – créant dans certains cas un conflit EMAPE-EMGE. En outre, la zone grise juridique dans laquelle se trouve l'EMAPE la rend vulnérable aux pots-de-vin et à la corruption de la part de fonctionnaires corrompus qui exploitent l'absence d'alternatives de subsistance.

Malgré tout, des communautés comme celle qui existe à Kapata et la communauté autour du site minier de Kamilombe sont construites et prospèrent grâce à l'activité de l'EMAPE. Des services auxiliaires sont créés pour répondre aux besoins des nombreux hommes et femmes qui travaillent dans ce secteur et qui sont fiers de leur travail. Indépendamment des défis associés au secteur, cette industrie d'un milliard de dollars fournit un moyen de subsistance à des millions d'individus dont les options sont limitées. Les médias, ainsi que les rapports internationaux, tout en soulignant les véritables défis du secteur, n'ont jamais réussi à donner un visage humain aux personnes qui prennent un risque personnel énorme pour extraire le minerai.

Je me demande à quoi ressemble l'avenir de l'exploitation minière artisanale. Si nous investissons dans la professionnalisation de l'EMAPE en fonction des opportunités, nous pouvons créer des conditions de travail sûres et dignes pour des milliers de personnes dans la région. Le secteur de l'EMAPE peut servir de catalyseur au développement socio-économique. Ce n'est qu'en s'engageant et en investissant dans le secteur que nous pourrions transformer la richesse minière locale en prospérité communautaire.



© Olivier Delafoy



© David Sturmes



© Olivier Delafoy



© David Sturmes

La plupart des travailleurs travaillent six jours par semaine, ce qui laisse le dimanche comme jour de repos. Pour de nombreuses femmes et moi-même, le dimanche est le jour où l'on va à l'église et où l'on passe du temps avec sa famille. Ces photos ont été prises deux jours de suite en mars 2023, en essayant de remettre en question les stéréotypes que nous utilisons lorsque nous parlons des mineurs artisanaux.



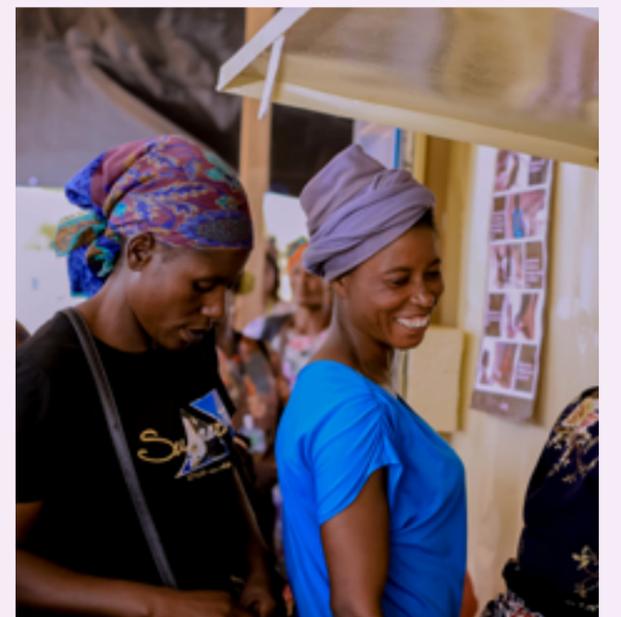
© Olivier Delafoy

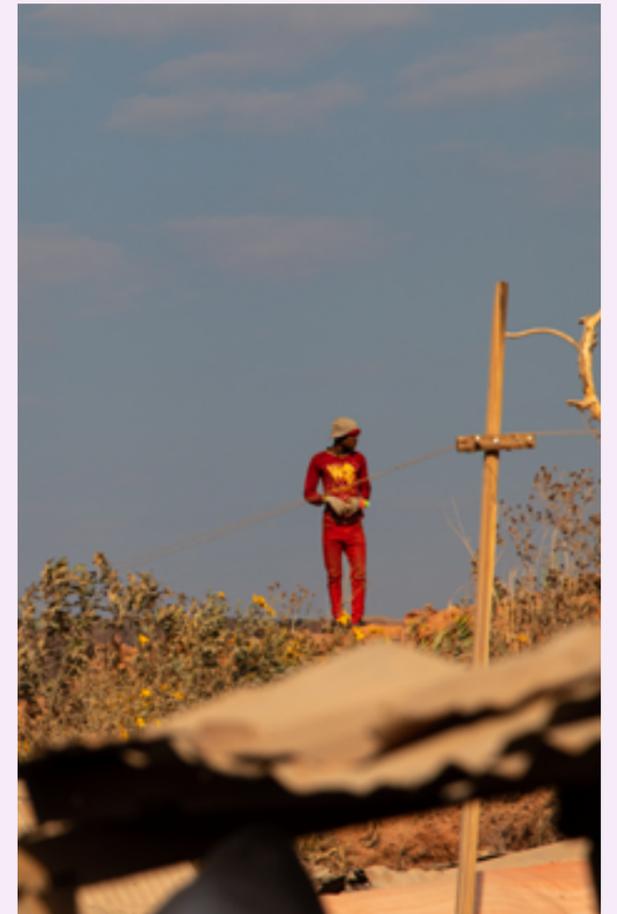


© Olivier Delafoy



© Olivier Delafoy





NOS MEMBRES

Trois ans après le lancement de l'ACE en août 2020, le nombre de nos membres a considérablement augmenté pour atteindre aujourd'hui 19 membres. Tous les membres de l'ACE sont signataires de notre Appel à l'action, s'engageant à :

- Reconnaître la légitimité du cobalt issu de l'exploitation responsable de l'EMAPE
- Fournir des ressources pour le développement d'une exploitation responsable du cobalt par l'EMAPE
- Promouvoir les objectifs de l'ACE

En adhérant à l'ACE, les membres approuvent nos principes de collaboration :

1. Éviter la duplication des efforts grâce à une communication et une planification transparentes
2. Maximiser l'impact grâce à un partage proactif des données de surveillance, de la recherche et des outils de gestion
3. Travailler par l'intermédiaire d'organisations locales et renforcer les capacités locales dans la mesure du possible
4. Créditer les personnes/organisations concernées par les réalisations de l'effort commun
5. Rendre compte de l'impact de manière transparente et publique et partager les enseignements tirés le plus largement possible

Membres de la FCA en 2023



“Gore Street Energy Storage Fund est fier d’être membre de l’Alliance du Cobalt Équitable. Nous partageons son engagement en faveur d’une chaîne d’approvisionnement en cobalt équitable et responsable qui profite à tous, des mineurs aux consommateurs. Notre partenariat avec l’ACE nous permet d’apprendre des experts sur le terrain et de faire une réelle différence dans la vie des mineurs et de leurs communautés qui sont une partie essentielle de la transition mondiale vers un avenir plus durable.”

*Anna Wang,
Conseiller en responsabilité sociale des entreprises chez Gore Street Capital*

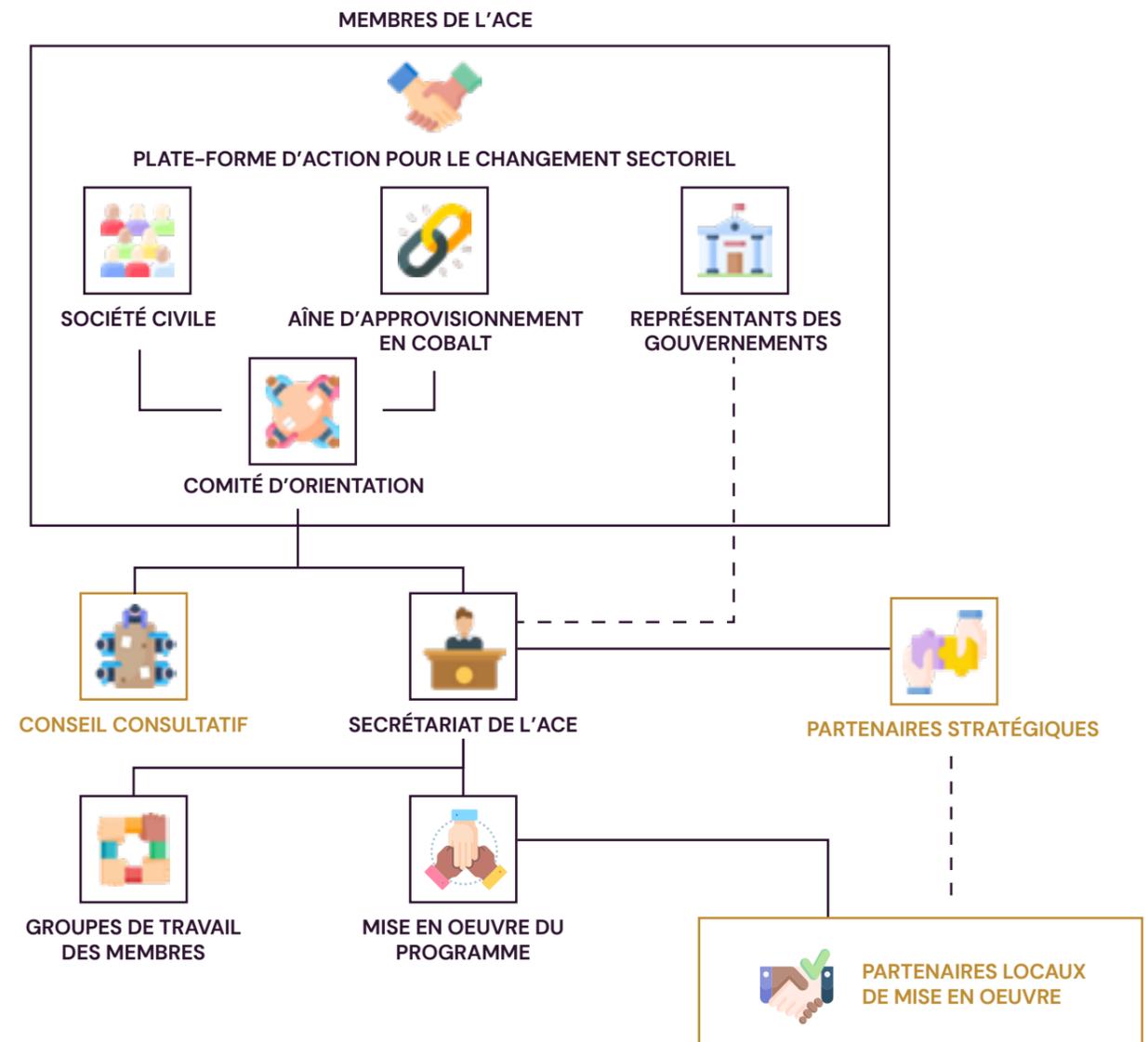
GOVERNANCE ORGANISATIONNELLE

The Impact Facility gère le FCA en tant qu'initiative autonome et veille à ce que tous les fonds de l'ACE soient alloués à des projets approuvés et comptabilisés par le Comité de pilotage (CP) de l'ACE. En 2023, les membres du comité de pilotage comprenaient des représentants du Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF), du Centre for Child Rights and Business, de Tesla, de Glencore, de LG Energy Solution et de Fairphone. Se réunissant une fois toutes les six semaines pour assurer la supervision stratégique des travaux de l'ACE, les rôles du comité de surveillance peuvent être résumés comme suit :

- Stratégie de l'ACE : Approuver les objectifs stratégiques de l'ACE, y compris la stratégie de communication et l'alignement sur d'autres initiatives.
- Supervision organisationnelle : Approbation du pro-

gramme de travail annuel, des nouveaux groupes de travail de l'ACE, des politiques internes et du budget annuel, et supervision de la capacité opérationnelle et de la structure organisationnelle.

- Supervision de la gestion des risques : Approbation de la politique et de l'approche de l'ACE en matière de gestion des risques et examen de la conception et de l'efficacité des politiques et procédures de gestion des risques.
- Contrôle : Contrôler l'efficacité du mécanisme de réclamation de l'ACE, contrôler les performances de l'ACE par rapport à ses principaux indicateurs de performance, et superviser un examen financier qui comprend un audit par un tiers indépendant, une assurance et une transparence vis-à-vis des membres et de l'extérieur.



NOTRE ÉQUIPE

L'ACE est gérée par The Impact Facility, une organisation caritative enregistrée au Royaume-Uni et l'un des cofondateurs, qui sert en permanence de secrétariat à l'alliance multipartite. Nous maintenons une présence permanente à Kolwezi, la capitale de la province du Lualaba, pour soutenir et coordonner le travail des autres membres de l'ACE, des partenaires locaux de mise en œuvre et d'un réseau de partenaires en pleine expansion. Nous sommes également présents à Kinshasa pour assurer un engagement fréquent et significatif avec les autorités gouvernementales compétentes et d'autres parties prenantes clés au niveau national. Une équipe internationale renforce les capacités de nos collègues à Kolwezi. Notre équipe congolaise est soutenue par une équipe internationale

basée en Afrique de l'Est et en Europe et dirigée par le directeur exécutif Assheton Carter. Au premier trimestre 2023, l'ACE a accueilli l'actuel Directeur Pays, qui dirige les opérations sur le terrain depuis le bureau de Kolwezi. Antoine est titulaire d'un Master en Management, Aide Humanitaire et Gestion de la Santé, ainsi que d'un diplôme en Génie Civil et a une grande expérience dans la gestion de projets de développement et humanitaires, ayant travaillé à Brazzaville et en RDC à la fois comme ingénieur et gestionnaire pour des entités telles que Itenco Marbreza, Office des Voiries et Drainage, SANRU, Church of Christ in Congo, Institut National du Bâtiment et Travaux Publics (INBTP), OXFAM UK, Christian Aid, Canadian Cooperation (PSAT) avant de rejoindre l'ACE.



Antoine Kasongo
Directeur national pour la RDC



Anthony Muckaya
Responsable de la logistique



Assheton Carter
Directeur exécutif



Alexandra Lukamba
Responsable des relations publiques et gouvernementales



Benson Wambua
Directeur financier



Candice Jumwa
Collecte de fonds et sensibilisation



David Sturmes-Verbeek
Directeur des partenariats & innovation



Freddy Mwamba
Responsable de la santé et de la sécurité



Gustav Dahlqvist
Responsable S&E



Mado-Esther Kitwa
Relations communautaires et administration



Laura Gerritsen
Opérations



Yves Kasongo
Engagement ASM

CONSEIL CONSULTATIF

Lancé en avril 2022, l'Organe d'appel est composé de 13 conseillers tiers ayant une expérience pertinente dans le secteur, sélectionnés par le Secrétariat en consultation avec le Comité directeur. Le rôle de l'AB est de fournir des conseils non contraignants au Secrétariat et au Comité de pilotage.

Présidé par le Dr. Stacy Hope, la présidente élue du CC, le conseil s'est réuni deux fois en 2023 pour apporter sa contribution et sa perspective à l'élaboration de l'orientation stratégique de l'ACE. Lors de la première réunion en juin, en plus de fournir des mises à jour programmatiques sur le travail de l'ACE, le Secrétariat a cherché à obtenir des commentaires constructifs des membres sur le projet de mécanisme de CC et à fournir une mise à jour sur le cadre de suivi et d'évaluation de l'ACE, pour lequel, à l'époque, une enquête de base sur les indicateurs avait été déployée auprès des mineurs et de la communauté minière environnante, les résultats n'ayant pas encore été compilés. En ce qui concerne les crédits, le CC a tenu à souligner que lors de la conception du mécanisme, toute communication sur le système de crédit devrait être très précise dans le cadre des efforts visant à éviter les allégations d'éco-blanchiment courantes dans l'espace des crédits carbone. Concernant le mécanisme de S&E de l'ACE, le CC a conseillé à l'ACE qu'une fois les résultats de l'enquête de référence finalisés, l'ACE devrait viser à partager les résultats avec ses pairs et d'autres acteurs travaillant dans le secteur, conformément à l'ambition de l'ACE d'une collaboration sectorielle et d'un partage des leçons apprises, en particulier pour les initiatives ayant des objectifs similaires. Lors de la deuxième réunion en novembre, l'ACE a fourni au CC une mise à jour sur le projet pilote sur les CC avec Fairphone, les résultats de l'enquête de référence sur le S&E et une mise à jour sur

la stratégie de l'ACE 2024 - 2026. En ce qui concerne les CC, l'Organe d'appel a réitéré la nécessité pour The Impact Facility de donner la priorité à l'assurance par une tierce partie dans le système dès que possible. En ce qui concerne les communications externes des membres de l'ACE relatives à l'achat des crédits, le CC a déclaré qu'il était nécessaire de communiquer avec précision que le financement était distinct des contributions des membres afin d'éviter les allégations d'éco-blanchiment par l'aval. Lors de la discussion sur la stratégie de l'ACE, remaniée après trois ans de fonctionnement actif, tirant les leçons du travail effectué jusqu'à présent et conformément à l'objectif global de l'ACE de contribuer à une transition énergétique juste et inclusive pour les producteurs locaux de minéraux, le CC a conseillé que, bien que Kamilombe soit la seule coopérative de site minier partenaire de l'ACE, la stratégie devrait également prendre en considération l'ambition de l'ACE de s'étendre à d'autres sites miniers. Le secrétariat a alors été en mesure de réitérer qu'avec un financement supplémentaire provenant du système CC des entreprises en aval, l'ACE réduira le financement général pour l'amélioration des mines car les revenus de la vente des crédits permettront une trajectoire de notation plus élevée par rapport aux critères RMI, limitant progressivement l'implication directe de l'ACE dans le site et permettant de donner la priorité aux activités de l'ACE vers d'autres sites miniers qui ont une note plus faible sur le cadre de travail.

Le secrétariat s'est engagé à rendre compte publiquement du retour d'information fourni par les membres de l'Organe d'appel sur le site web de l'ACE, conformément aux statuts de gouvernance.

Nous sommes reconnaissants aux membres du CC pour leurs idées et leur soutien, ainsi qu'à la présidente en exercice, le Dr Stacy Hope, pour son appui :

STACY HOPE, PHD (PRÉSIDENTE)

Hugh Brown
Auguste Mutombo
Brieuc Debontridder
Holger Grundel
Jared Connors
Jose Diemel, PhD
Nicole Hanson
Robert Robinson
Sebastian Vetter
Nikolaus Mclachlan
Olivier Delafoy
Benitha Thambwe

WOMEN IN MINING UK (WIMUK)

Photographe documentaire et auteur spécialisé dans l'ASM
Alternatives Plus
Photographe documentaire et auteur spécialisé dans l'ASM
Levin Sources
Assent Compliance
Levin Sources
Bourse des métaux de Londres (London Metal Exchange LME)
RMAC Global
Aurubis
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
Mining and Business Magazine
Comité Technique de Coordination et Planification Minière (CTCPM)

2023 RAPPORT FINANCIER

Les contributions à l'ACE sont reçues et gérées par The Impact Facility, dans sa fonction de secrétariat permanent de l'ACE. En tant qu'organisation caritative britannique, The Impact Facility fait l'objet d'audits financiers indépendants chaque année, qui sont déposés auprès de la Commission des organisations caritatives de l'Angleterre et du Pays de Galles, conformément à la réglementation applicable aux organisations caritatives britanniques. Notre budget annuel et notre plan de travail sont soumis à l'approbation du comité directeur de l'ACE, qui surveille et examine également les rapports trimestriels sur les dépenses et l'avancement du plan de travail.

Les budgets et les plans de travail prévisionnels sont basés sur les créances et les flux de financement anticipés ; malgré les efforts déployés pour prévoir les flux de trésorerie afin d'informer le plan de travail, les chiffres réels ont tendance à différer ; en outre, nous essayons de nous adapter à l'évolution des besoins programmatiques, le cas échéant, ce qui nécessite des modifications rétrospectives du budget et du plan de travail.



Budget et revenus réels (en millions d'USD)

DÉPENSES DE L'ACE EN 2023

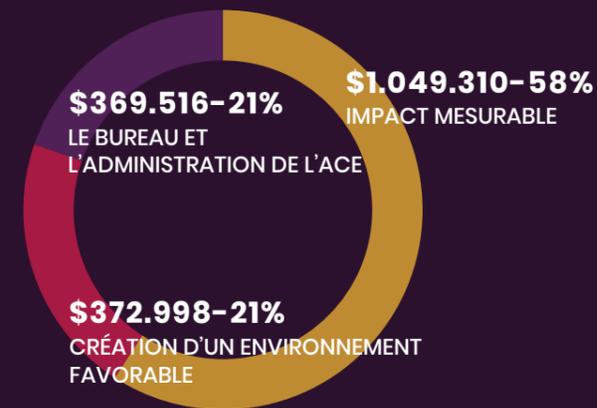
Le budget et les rapports financiers sont soumis à l'examen et à l'approbation de notre Comité directeur, qui suit chaque trimestre l'évolution du programme. Les

Financement à venir pour 2023

La mise en œuvre du programme de l'ACE est financée par les cotisations annuelles des membres, les subventions des donateurs (institutionnels) et les subventions publiques vers des projets spécifiques. Toutes les contributions des membres sont mises en commun pour financer la mise en œuvre du plan de travail approuvé par le Comité directeur ; en tant que telles, les contributions individuelles des membres ne sont pas attribuées à des activités spécifiques.

Sur la base des prévisions de financement disponibles, y compris les contributions anticipées des membres et le financement (potentiel) des donateurs, le Comité de pilotage a approuvé un budget de 1,79 million d'USD pour 2023. Cependant, en raison de retards dans la réception du financement des membres et de difficultés à augmenter le nombre de membres autant que souhaité, le revenu réel pour 2023 n'a atteint que 1,37 million d'USD.

dépenses totales en 2023 se sont élevées à 1 337 147 dollars, selon la répartition ci-dessous, en distinguant les axes de travail qui créent un impact mesurable sur le terrain, favorisent la création d'un environnement propice et les frais administratifs / généraux. Les dépenses qui auraient pu contribuer à plusieurs catégories ont été attribuées aux catégories les plus appropriées.



Allocation budgétaire par axe de travail



Dépenses par axe de travail

L'ACE a clôturé l'année 2023 avec un solde de 248 104 USD de réserves, qui ont été reportées sur le budget

2024. Répartition par axe de travail programmatique :



- **\$126.438-15.24%**
1.1 EXPANSION DU SITE MINIER ET SOUTIEN À LA LÉGALISATION
- **\$197.702-23.84%**
1.2 MISE EN PLACE DE CONDITIONS DE TRAVAIL SÛRES ET DIGNES
- **\$316.019-38.1%**
1.3 REMÉDIER AU TRAVAIL DES ENFANTS
- **\$108.507-13.08%**
1.4 AUGMENTATION DES REVENUS DES TRAVAILLEURS
- **\$80.757-9.74%**
1.5 ACCEPTATION PAR LE MARCHÉ ET ÉQUITÉ DE L'EMAPE COBALT



- **\$82.113-34.17%**
2. GOUVERNANCE DE L'ACE ET ENGAGEMENT DES MEMBRES
- **\$73.550-31.09%**
3. FORGER DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES ET DES RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT
- **\$80.892-34.20%**
4. SENSIBILISATION, COLLECTE DE FONDS ET RECRUTEMENT

Champ d'action de l'impact mesurable

L'objectif principal de l'ACE est d'obtenir un impact tangible dans les communautés des exploitants artisanaux du cobalt. Par conséquent, la majorité du budget et des dépenses a été allouée à cette catégorie. Un total de 829 423 USD (62% de notre budget total) a été dépensé dans cette catégorie, soit environ 20% de moins que le budget initial, en raison de problèmes de trésorerie. Les coûts de cet axe de travail comprennent les dépenses liées au travail de l'ACE sur la légalisation des sites miniers, permettant des conditions de travail sûres et dignes, remédiant au travail des enfants, et renforçant la résilience financière, à la fois sur le site minier et dans la communauté minière environnante. Cela comprend les coûts de mise en œuvre du programme par des tiers (principalement par l'intermédiaire d'ONG partenaires locales), le personnel de la RDC et les frais de déplacement locaux.

Environnement favorable : Collecte de fonds, recrutement et partenariats

236 555 USD (17,69%) des dépenses totales ont été alloués et dépensés pour le recrutement des membres de l'ACE, la collecte de fonds générale ainsi que le développement de partenariats, tant au niveau local qu'international, afin de renforcer la portée de l'ACE, d'encourager la consolidation des efforts à travers le secteur et d'atténuer la duplication des efforts sur le terrain. À la lumière des coupes budgétaires, les dépenses réelles dans cette catégorie ont été inférieures de 37% par rapport aux prévisions initiales, en raison des restrictions de trésorerie susmentionnées.

Bureau et administration de l'ACE

271 169 USD (20,03%) des dépenses totales ont été consacrés aux frais de bureau, d'administration et aux frais

généraux. Plus concrètement, cela comprend les coûts administratifs tels que le loyer des bureaux, les audits, les frais juridiques, les appareils électroniques pour le personnel, les assurances et autres, ainsi qu'une contribution de 15% des frais généraux dérivée des coûts totaux de The Impact Facility, en tant que secrétariat permanent de l'ACE.

Budget prévisionnel pour 2024

Le budget approuvé par le Comité directeur de l'ACE pour 2024 sur la base des recettes attendues est de 1.444.844 USD. À ce niveau, le budget pour 2024 correspond à peu près au montant du financement dépensé en 2023. Alors que les contributions des membres ont légèrement augmenté, le financement du gouvernement néerlandais, qui s'élève à 800 000 USD depuis 2019, arrivera à son terme en 2024. Le graphique ci-dessous visualise la répartition du budget pour 2024 entre les différentes catégories, en faisant la différence entre :

- Impact mesurable sur le terrain - lié à des conditions de travail sûres et équitables, à la prévention et à l'assainissement du travail des enfants, à la résilience économique de la communauté minière artisanale du cobalt et aux pratiques commerciales équitables.
- Activités de participation à la chaîne de valeur, telles que la convocation des organismes de normalisation du cobalt, la communication et la sensibilisation du public, les voyages internationaux pour les conférences et les événements, et les frais de personnel.
- Administration de l'ACE - y compris les frais de bureau, l'audit financier et les frais juridiques (gestion).
- Contribution aux frais généraux du secrétariat de l'ACE, qui gère toutes les activités au prix coûtant.



- **\$438,456-30%**
CONDITIONS DE TRAVAIL SÛRES ET ÉQUITABLES
- **\$195,429-14%**
LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET PRÉVENTION
- **\$244,939-17%**
RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE
- **\$241,254-17%**
PARTICIPATION À LA CHAÎNE DE VALEUR
- **\$324,766-22%**
ADMINISTRATION DE L'ACE

COUVERTURE MÉDIATIQUE NOTABLE

L'ACE s'engage à permettre une couverture médiatique constructive du secteur, en facilitant l'accès sur le terrain à nos projets lorsque cela est possible, et après accord des parties prenantes locales telles que les coopératives et les concessionnaires, et en investissant du temps et des efforts pour répondre aux demandes d'interview des journalistes, des universitaires et des groupes de défense des droits. En 2023, l'ACE a fait l'objet de plusieurs articles, podcasts et/ou interviews, notamment :

- ABC News, February 8, 2023, "Artisanal cobalt mining swallowing city in the Democratic Republic of the Congo, satellite imagery shows" <https://abcnews.go.com/International/cobalt-mining-transforms-city-democratic-republic-congo-satellite/story?id=96795773#:~:text=The%20mines%20aren't%20only,land%20is%20conceded%20to%20mines>
- Susanova, April 19, 2023, "Apple aims to use 100 percent recycled cobalt in batteries by 2025" <https://www.wearepantarein.be/csrd-kennishub?share=5c4cad7ae472af96c37fced2640a6938>
- Finnish Business Weekly, April 26, 2023, "Justin, 31, manually digs for cobalt in the Congo, which is also found in the batteries of Finns' mobile phones and cars - but is that a problem?" <https://www.talouselama.fi/uuti-set/justin-31-kaivaa-kongossa-kasityona-kobolttia-jota-on-suomalaistenkin-kannykoiden-ja-autojen-akuisa-mutta-onko-se-ongelma/6ce1e44f-bc8f-4777-9c9a-2f9e8e669d35?ref=twitter:4c9b>
- Africa Review, May X, 2023, "A new narrative around artisanal mining" <https://www.dropbox.com/scl/fi/jsu-gwukxdmu9k5deck9el/S11-ATR-May-2023-Fair-Cobalt-Alliance-3.pdf?rlkey=iyl9wyr7ovp6j7xrnsclum&dl=0>
- Mines.cd, June 24, 2023, "Lualaba: ACE and Glencore visited the construction works of the Kamilombe mine site hospital financed by the CMDS" <https://mines.cd/lualaba-lace-et-glencore-ont-visite-les-travaux-de-construction-de-lhopital-du-site-minier-de-kamilombe-finances-par-la-cmds/>
- Financial Times, July 6, 2023, "Artisanal mining: the struggle to clean up a murky industry" <https://www.ft.com/cobalt?desktop=true&segmentId=d8d3e364-5197-20eb-17cf-2437841d178a#myft:notification:instant-email:content>
- Tagesanzeiger [German], July 28, 2023, "Controversial small-scale mines: How does the bloody cobalt get pure?" <https://www.tagesanzeiger.ch/umstrittene-kleinminen-wie-wird-das-blutige-kobalt-nur-rein-440594766281>
- Washington Post, August 4, 2023, "Despite reforms, mining for EV metals in Congo exacts steep cost on workers" <https://www.washingtonpost.com/world/interactive/2023/ev-cobalt-mines-congo/>
- VRT News [Dutch], December 7, 2023, "From cobalt to electric cars: how the Congolese population hardly shares in mega profits" <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2023/12/07/van-kobalt-tot-elektrische-auto-reportage-uit-congo/>

Pour en savoir plus sur l'ACE, consultez notre site web : www.faircobaltalliance.org

Suivez-nous sur les médias sociaux : <https://www.linkedin.com/company/fair-cobalt-alliance>

Contactez-nous à l'adresse suivante : secretariat@faircobaltalliance.org

La Fair Cobalt Alliance est une initiative gérée par The Impact Facility, une organisation caritative enregistrée au Royaume-Uni et membre fondateur de l'ACE, qui en assure le secrétariat permanent.

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance britannique : 1181077, siège social : Avening Park, West End, Tetbury, GL8 8NE, United Kingdom. Pour en savoir plus sur The Impact Facility : www.theimpactfacility.com



 **Fair Cobalt Alliance**
L'Alliance du Cobalt Equitable